



CANADA

AVRIL 1960

commerce extérieur



COMMERCE DU CANADA AVEC LE MOYEN-ORIENT

commerce extérieur

Fondé en 1904

OTTAWA, le 16 AVRIL 1960

Vol. 107, N° 4

Couverture

Les motifs décoratifs de notre couverture sont typiques du Moyen-Orient, terre d'antiquité où l'avènement du pétrole et l'accélération du progrès industriel sont en voie de changer les coutumes traditionnelles et d'ouvrir de nouveaux débouchés. Nous publions dans cette livraison une étude de la situation et des perspectives du commerce dans douze pays du Moyen-Orient.



C A N A D A

-
- 2 Commerce du Canada avec le Moyen-Orient . . . *nos échanges ont fait des progrès encourageants l'an dernier.*
 - 4 Le marché du Moyen-Orient . . . *volume et variété du commerce.*
 - 5 Le Moyen-Orient en 1959 . . . *rapports des délégués commerciaux sur l'expansion et le commerce de cette région et les occasions qu'elle offre aux Canadiens.*

De notre bureau d'Athènes:

- | | |
|-----------------|-----------|
| 5 État d'Israël | 8 Turquie |
|-----------------|-----------|

De notre bureau du Caire:

- | | |
|---|-----------|
| 11 République Arabe Unie (Région de l'Égypte) | |
| 13 Arabie Saoudite | 15 Soudan |

De notre bureau de Beyrouth:

- | | |
|-------------|--|
| 17 Bahrein | 23 Koweït |
| 18 Irak | 24 Liban |
| 21 Jordanie | 27 République Arabe Unie
(Région de la Syrie) |

De notre bureau de Téhéran:

- 29 Iran

-
- 31 Règlements visant les importations et les changes au Moyen-Orient
 - 34 Services maritimes entre le Canada et le Moyen-Orient
 - 35 Règlements douaniers et commerciaux

Publié tous les mois par le ministère du Commerce.

L'hon. GORDON CHURCHILL, ministre; M. JAMES A. ROBERTS, sous-ministre.

Prière d'envoyer tous les abonnements et commandes à: L'Imprimeur de la Reine, Imprimerie du gouvernement, Ottawa. Prix: \$2 par année au Canada, \$5 à l'étranger, 20c l'unité.

Tout extrait de la présente revue peut être reproduit librement, mais on est prié de mentionner "Commerce extérieur" comme source.

Grâce à des ventes considérables de blé à l'Irak et à des expéditions accrues de produits divers au Liban et à l'Iran, les exportations canadiennes vers cette région ont touché l'an dernier un sommet sans précédent. La situation actuelle permet d'espérer de nouveaux progrès.

LA plupart des pays du Moyen-Orient ont connu l'an dernier une amélioration générale de leur situation économique. Il en est résulté un accroissement immédiat du commerce extérieur de la région, dont le Canada a su bénéficier. Nos exportations ont en effet atteint le chiffre sans précédent de 22.3 millions de dollars, au regard de 15.4 millions l'année précédente, soit une augmentation de 45 p. 100. Nos importations en provenance de cette région ont également touché un sommet; à la fin d'octobre, elles s'établissaient déjà à 73 millions de dollars, ce qui laissait prévoir, pour l'année entière, un total de plus de 80 millions, comparativement à 73.5 millions seulement en 1958. Le ta-

blé, mentionnons les fibres ouvrées d'amiante, l'aluminium, le matériel agricole, les produits chimiques et pharmaceutiques, les fourneaux et les lampes à pétrole, les machines à laver ainsi que les voitures et les pièces de voitures automobiles.

Comme fournisseurs au Moyen-Orient, nous comptons surtout l'Arabie Saoudite, l'Iran et Israël; ces trois pays sont, en effet, la source de 95 p. 100 des produits obtenus de cette région. L'augmentation de l'an dernier a été en majeure partie attribuable à des achats accrus de pétrole en Arabie Saoudite et en Iran. Le pétrole représente 92 p. 100 de nos importations. A ce produit s'ajoutent des fruits, des dattes, des noix, des diamants non sertis et des tapis d'Orient.

Les possibilités pour le Canada d'augmenter ses ventes au Moyen-Orient dépendent dans une large mesure de la stabilité politique de la région et aussi du degré de concurrence que les exportateurs canadiens réussiront à exercer auprès d'acheteurs très soucieux des prix offerts. Le Liban, l'Iran, le Koweït, Bahrein et l'Arabie Saoudite sont de bons débouchés pour divers biens de consommation. D'autre part, les progrès industriels de plusieurs des pays en cause auront pour effet de stimuler la demande de matières premières et de produits mi-ouvrés. Les exportateurs entreprenants et énergiques pourront accroître leur chiffre d'affaires pour peu qu'ils se donnent la peine d'exploiter méthodiquement les possibilités de vente et de visiter leurs clients éventuels. Les délégués commerciaux du gouvernement en poste dans ces pays seront toujours heureux d'aider les exportateurs dans le choix de bons représentants.

Voici quelques notes au sujet des divers pays qui font l'objet du présent numéro.

COMMERCE DU CANADA AVEC LE MOYEN-ORIENT

M. W. D. WALLACE, *Division de l'Asie et du Moyen-Orient.*

bleau ci-joint fournit les détails de ce commerce.

Les exportations du Canada à destination des divers pays du Moyen-Orient, non compris Aden, la Jordanie et le Soudan, ont varié entre 2.2 et 4.7 millions de dollars. Les principaux clients ont été l'Iran, Israël, le Liban, l'Arabie Saoudite et la République Arabe Unie (Égypte et Syrie). La Turquie a acheté moins qu'en 1958 mais cette perte a été plus que compensée par des achats considérables de blé par l'Irak. Nos expéditions de farine de blé et de lait en poudre au Liban et de blé de semence à l'Arabie Saoudite ont aussi augmenté de façon considérable. Au nombre des autres produits canadiens qui ont été vendus dans cette

Aden.—En dépit d'une certaine atténuation des restrictions à l'égard des produits dollars, les possibilités d'accroître nos échanges commerciaux avec ce pays semblent très limitées. Aden achète une certaine quantité de poisson et d'autres aliments en boîte.

Arabie Saoudite.—L'économie est ici tributaire de l'industrie du pétrole. Les autorités ayant réussi à empêcher les dépenses excessives, le pays s'est relevé financièrement l'an dernier et a pu atténuer dans une certaine mesure ses restrictions à l'importation. Des ventes considérables de pétrole assurent à l'Arabie Saoudite un fort excédent de commerce avec le Canada. Les difficultés de transport constituent un des principaux obstacles à l'expansion de notre commerce avec ce pays, dont le marché exige une attention soutenue et où les visites personnelles et les campagnes de ventes peuvent jouer un grand rôle.

Irak.—A la suite de difficultés politiques et économiques, l'Irak a dû modifier l'orientation de son commerce; aujourd'hui, sauf pour ce qui est du pétrole, presque tous les échanges se font avec le Bloc soviétique. Les recettes considérables de l'industrie du pétrole ont en partie résolu les problèmes économiques du pays. A cause de plusieurs mauvaises récoltes successives, l'Irak a dû importer du blé; il en a acheté une certaine quantité au Canada. Ce produit mis à part, les ventes offertes aux exportateurs canadiens semblent assez restreintes.

Iran.—Depuis quelques années, le commerce de l'Iran est déficitaire et en dépit des fortes recettes de son industrie du pétrole, ce pays a dû obtenir de l'aide financière de l'étranger. Dans cette conjoncture, le gouvernement a dû réduire de près de 25 p. 100 son programme de mise en valeur et suspendre sa politique de liberté du commerce. Le Canada n'a cessé d'accroître ses ventes à l'Iran et l'an dernier il a acheté dans ce pays une quantité considérable de pétrole. L'Iran continue d'offrir un débouché aux biens

COMMERCE ENTRE LE CANADA ET LE MOYEN-ORIENT (en milliers de dollars)

EXPORTATIONS

	1956	1957	1958	1959
Aden	9	2	3	1
Arabie Saoudite	1,942	1,664	2,020	2,878
Égypte	2,539	1,221	1,207	1,959
Irak	656	1,070	970	4,310
Iran	790	1,717	1,657	2,259
Israël	2,724	5,050	4,641	4,702
Jordanie	96	98	159	161
Liban	1,320	1,116	2,242	3,442
Soudan	74	213	186	368
Syrie	719	812	767	1,074
Turquie	886	483	1,479	1,127
TOTAL	\$11,755	\$13,446	\$15,431	\$22,281

IMPORTATIONS

	1956	1957	1958	1959 (Janv.-oct.)
Aden	73	51	63	50
Arabie Saoudite	24,711	34,317	68,023	59,288
Égypte	165	330	271	254
Irak	941	435	1,559	669
Iran	1,057	546	920	8,926
Israël	1,511	1,587	1,813	2,253
Jordanie	1	4	5	1
Liban	19,600	43	81	21
Soudan	12	45	80	426
Syrie	1,351	242	200	160
Turquie	706	841	529	717
TOTAL	\$50,128	\$38,441	\$73,544	\$72,765

de consommation et les progrès industriels en cours devraient créer une demande de matières premières, d'articles mi-ouvrés et de services d'ingénieurs.

Israël.—La situation économique a été généralement bonne en Israël en 1959, mais la balance du commerce est restée déficitaire. Les restrictions d'ordre commercial et financier ont été atténuées; toutefois, par suite de l'insuffisance des réserves de changes, les autorités n'ont pu modifier les pratiques du commerce. Israël reçoit une aide financière considérable, ce qui tend à limiter les échanges aux pays qui lui fournissent cette aide. De plus, les industries grandissantes sont naturellement portées à s'approvisionner dans les pays où se trouvent les sociétés-mères. On doit s'attendre à une concurrence de plus en plus vive, et toute augmentation des ventes dépendra des disponibilités en devises étrangères.

Jordanie.—Du point de vue économique, la Jordanie n'est pas viable et doit compter sur l'aide

des États-Unis et du Royaume-Uni. Grâce à cette aide étrangère, elle a pu atténuer dans une certaine mesure ses restrictions aux importations de produits dollars. Les ventes du Canada à ce pays demeurent à peu près nulles et toute augmentation dépendra de l'importance de l'aide reçue de l'étranger.

Koweït et Bahrein.—La situation a continué de s'améliorer dans ces deux pays producteurs de pétrole; l'année 1959 a même été marquée par une grande prospérité. Au Koweït le commerce de transit avec l'Irak a presque cessé et a été remplacé par le commerce local mais dans le cas de Bahrein, le commerce d'entrepôt (surtout avec l'Arabie Saoudite) joue un grand rôle économique.

Liban.—Le Liban doit son importance économique au fait qu'il est un centre de commerce et qu'il possède une monnaie stable librement convertible. En 1959, les affaires en général, et le commerce d'entrepôt en particulier, ont fait des progrès grâce à la stabilité poli-

tique qui règne depuis le mois d'octobre 1958. Le gouvernement finance actuellement un vaste programme de mise en valeur, qui comprend la construction de centrales hydroélectriques, d'aéroports et de routes, des travaux d'irrigation ainsi que l'amélioration de l'industrie de la pêche.

Soudan.—La prospérité du Soudan repose entièrement sur la production du coton. L'an dernier, le pays a vendu ses excédents de ce produit, ce qui lui a valu une augmentation de ses réserves de devises étrangères et lui a permis d'inaugurer une politique plus libérale d'importation. Pour la première fois depuis plusieurs années, il a exporté du coton au Canada. Le matériel agricole a constitué le gros de nos ventes au Soudan l'an dernier.

Turquie.—Les conditions économiques se sont améliorées en 1959 et à la suite de l'établissement en août 1958 d'un programme de stabilisation, la Turquie a atteint une grande stabilité. Il y a dans ce pays certains débouchés pour les produits canadiens mais en général les prix sont bas.

République Arabe Unie

Égypte.—Le pays est toujours aux prises avec de forts déficits commerciaux et une insuffisance de devises étrangères. Au cours de l'an dernier, le problème a été dans une certaine mesure atténué par de l'aide obtenue de l'étranger. L'Égypte semble vouloir abandonner sa politique de commerce bilatéral en faveur d'accords de commerce et de paiements.

Syrie.—L'intégration de l'économie syrienne à celle de l'Égypte dans la République Arabe Unie continue de poser de nombreux problèmes, notamment dans le domaine des devises étrangères. En 1959, la situation s'est aggravée par suite de mauvaises récoltes d'orge et de blé et des bas prix du coton. Il y a peu d'espoir, semble-t-il, d'accroître nos échanges commerciaux avec ce pays. ●

Le marché du Moyen-Orient

Du point de vue pratique, les pays du Moyen-Orient peuvent se répartir en deux groupes: ceux qui produisent du pétrole et ceux qui n'en produisent pas. Le premier groupe comprend Bahrein, le Koweït, Katar, l'Irak, l'Iran et l'Arabie Saoudite, dont les recettes pétrolières, en 1958, se sont établies à 1,263.7 millions de dollars, soit Bahrein et Arabie Saoudite, 310.7 millions; Koweït, 415 millions; Katar, 57 millions, Iran, 246 millions et Irak, 235 millions. Le second groupe se compose d'Aden, Israël, la Jordanie, le Liban, le Soudan, la République Arabe Unie (Égypte et Syrie) et la Turquie. Bien que la Turquie produise un peu de pétrole, ces pays dans l'ensemble comptent sur l'agriculture et certaines occupations connexes pour la majeure partie de leurs revenus. L'Égypte et le Soudan, par exemple, dépendent principalement de la culture et de l'exportation du coton, Israël et le Liban produisent une grande variété de fruits, la Syrie est devenue un important producteur de coton et de céréales, la Turquie cultive des céréales, du tabac, des fruits et des noix. Le Liban, la Jordanie et la Syrie se partagent de 30 à 40 millions de dollars, représentant les redevances à l'égard de l'emprise des pipe-lines de pétrole qui traversent leurs territoires respectifs.

A combien s'élèvent les achats à l'étranger des pays du Moyen-Orient? Voici la statistique des ventes de douze pays industriels en 1958 (non compris l'Union soviétique qui est aujourd'hui un des principaux fournisseurs) publiée récemment par le *Board of Trade* de Londres. Le montant global des exportations des douze pays en cause vers les pays du Moyen-Orient (Turquie non comprise) a été de 825 millions de livres sterling (2,300 millions de dollars), au regard de 282 millions de livres seulement en 1948. De ce montant, la part du Royaume-Uni a été d'environ 197.7 millions de livres sterling (531.8 millions de dollars) soit 24 p. 100, celle des États-Unis, de 595 millions de dollars et celle du Canada, de 13.9 millions.

Les importations du Moyen-Orient se composent en majeure partie de matériel et d'outillage industriels lourds, surtout de machines et de véhicules, de métaux et d'articles en métal, de produits chimiques, de textiles, etc. Elles comprennent aussi des quantités assez considérables de céréales et de farine. Pour ce qui est des biens de consommation, il s'en vend déjà un peu et la demande devrait s'accroître avec la mise en valeur de la région et le relèvement du niveau de vie. Au nombre des produits de ce groupe vendus par le Canada, mentionnons le whisky, le lait en poudre, ainsi que les soupes, les fruits, les légumes, le poisson et les viandes en boîtes et les feuillets à démaquiller.

Dans ses relations commerciales, l'exportateur canadien doit se rappeler qu'à cause de sa situation géographique entre l'Europe et l'Extrême-Orient le Moyen-Orient a des siècles d'expérience dans le commerce international et le commerce de transit, que les hommes d'affaires de la région sont parfaitement au courant des méthodes d'achat et de vente et attachent beaucoup d'importance aux prix.

Les quatre bureaux de délégués commerciaux du Canada qui desservent cette région sont en mesure d'aider les hommes d'affaires à trouver de bons agents ou des acheteurs et de faire des études du marché à l'intention des sociétés intéressées.

—C.-O.-R. ROUSSEAU, *Secrétaire commercial à Beyrouth.*

État d'Israël

Les Israéliens s'emploient à conquérir leur indépendance économique mais ils ont encore un grand besoin d'aide étrangère. La confiance des pays occidentaux en l'avenir de l'État d'Israël contribue à maintenir une forte activité commerciale qui s'est traduite par une augmentation continuelle des achats au Canada.

M. L. D. R. DYKE, *Secrétaire commercial adjoint à Athènes.*

L'ÉTAT d'Israël a connu en 1959 la meilleure année de sa courte existence; onze années d'épargne, de travail acharné et d'aide généreuse de l'étranger ont commencé à porter fruit et ont engendré une nouvelle ère de confiance en l'avenir. L'année en cours sera sans doute marquée par une nouvelle amélioration de la situation économique en général et par une consolidation des progrès commerciaux et industriels.

Au cours de 1959, la production industrielle s'est accrue de 13 p. 100 au regard de celle de 1958. Grâce à la stabilité des prix, d'autres secteurs ont également fait des progrès mais l'augmentation de la circulation monétaire a été plus lente, soit de 11 p. 100 seulement. Au milieu de l'année, le produit national brut s'établissait à 10 p. 100 de plus qu'en 1958 (3,514 millions de livres israéliennes) tandis qu'à la fin de décembre, la statistique de la consommation nationale indiquait un accroissement de 11 p. 100. La balance des paiements s'est beaucoup améliorée: les exportations ont rapporté 180 millions de dollars, soit 30 p. 100 de plus que l'année précédente, alors que les importations (425 millions de dollars) n'ont augmenté que de 4 millions. Les recettes invisibles se sont également accrues, notamment dans le domaine du tourisme où la hausse a été de 20 p. 100.

Expansion industrielle

L'événement économique le plus important de l'année a probablement été la découverte de gaz naturel à Roshat Zohar dans le Nord-

Est du désert du Néguev. Les réserves de pétrole liquide de l'endroit sont estimées à 1 million de tonnes et la production possible des quatre puits actuellement en exploitation est de 80,000 à 90,000 tonnes de pétrole par année, soit quelque 6 p. 100 de la consommation israélienne. Le champ pétrolifère d'Hetzel, qui s'étend au nord et à l'est de l'enclave de Gaza et dont la production a commencé en septembre 1955, répond maintenant à 10 p. 100 de la demande du pays.

En 1959, plusieurs usines importantes, en particulier une filature de rayonne, des fabriques de résines polyesters, de fibre de verre lamellé, de contre-plaqué, etc., ont atteint le stade de la production. Le pro-

déchets agricoles locaux et la fabrication de carbures élémentaires de phosphore et de calcium.

Au cours de l'année dernière, plusieurs grands travaux d'infrastructure ont attiré l'attention des pays étrangers (y compris le Canada). Une maison hollandaise a obtenu un contrat de 22 millions de dollars pour l'aménagement d'un chantier de construction maritime au port de Haïfa. La société Ashdod, constituée par des capitalistes israéliens et américains avec l'aide du gouvernement, a travaillé à la préparation des plans d'un port en eau profonde de 54 millions de dollars à Ashdod Yam, à 25 milles au sud de Tel-Aviv. Il est possible que l'aménagement de ce port et d'une ville industrielle de 250,000 habitants offre des occasions aux maisons canadiennes d'ingénieurs. La *Tri-continental Pipelines Ltd.*, de Calgary (Alberta), a acheté du gouvernement le pipe-line de 16 po. de diamètre et de 265 milles de longueur entre Eilat et Haïfa et espère pouvoir utiliser la raffinerie d'Haïfa d'une capacité annuelle de quatre millions de tonnes. (Aujourd'hui, cette usine qui raffine 1.3 million de tonnes de brut par année

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Faits saillants de 1959

Découverte de gaz naturel au Néguev

Nouveau sommet des exportations

Augmentation de 13 p. 100 de la production industrielle

Nouvelles mesures de libération du commerce

Adhésion provisoire d'Israël au G.A.T.T.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

gramme de mise en valeur de la région du Néguev est allé de l'avant avec la reprise de l'activité aux légendaires mines de cuivre du roi Salomon, l'exploitation à titre expérimental des gisements de minerais de fer et le commencement des travaux de construction de quatre nouvelles filatures. Le programme comprend aussi l'érection d'usines pour la production de pâte au moyen des

répond tout juste aux besoins domestiques.) Le programme controversé du Jourdain destiné à irriguer le Sud du Néguev a plus que tout autre attiré l'attention internationale sur les grandes entreprises d'expansion de l'État d'Israël. Le parachèvement de ces immenses travaux permettra d'accroître la population et contribuera à la mise en valeur de cette région importante.

Ces réalisations et ces projets ont créé une atmosphère de confiance dans l'avenir du pays qui s'est traduite par une activité accrue à la bourse de Tel-Aviv et la souscription de plusieurs nouvelles émissions de titres. L'adoption de lois visant à encourager les mises de fonds privées et d'un régime de dépréciation industrielle plus généreux élargira le champ et augmentera la sécurité des placements. Il y a lieu de prévoir d'intéressantes réalisations économiques d'ici un an.

Besoin d'aide étrangère

Israël est encore loin de l'indépendance économique. Le programme d'établissement des immigrants, quoiqu'il soit pour une bonne part alimenté par une assistance étrangère, constitue un lourd fardeau qui nuit considérablement aux placements productifs. Pour 1959-1960, le budget de devises étrangères est établi à 590 millions de dollars, comme l'année précédente. Il prévoit des recettes de 160 millions de dollars du chef des exportations, de 110 millions sous forme de réparations et de restitutions de l'Allemagne occidentale, de 60 millions du chef de l'aide des États-Unis et de 107 millions de dollars de la *United Jewish Appeal*. En 1958, l'apport étranger s'est établi ainsi qu'il suit: réparations et restitutions de l'Allemagne occidentale, 140 millions de dollars; aide des États-Unis, 50 millions; versements du *United Jewish Appeal*, 80 millions et obligations de mise en valeur, 30 millions (le chiffre prévu pour 1959 est de 52.5 millions).

Depuis plusieurs années, les placements privés étrangers ne sont que de l'ordre de 10 à 20 millions de dollars par année. Comme les exportations ne réussissent pas même à acquitter la moitié des importations, le pays devra, pendant plusieurs années encore, compter sur l'aide de l'étranger. Il est à noter également que le chiffre élevé des importations comprend du matériel d'exploitation livré par l'Allemagne à titre de réparation ou acheté au moyen d'emprunts obtenus de la

Banque d'exportation et d'importation et d'autres formes d'aide financière. Lorsque l'Allemagne de l'Ouest aura acquitté l'indemnité de 780 millions de dollars, en 1964-1966, la demande de matériel d'exploitation sera en grande partie satisfaite. Alors, l'industrie devrait être en mesure de produire un grand nombre d'articles de consommation qu'il faut importer aujourd'hui et de fournir un excédent pour l'exportation. Entre-temps, des droits de douane élevés et de lourdes taxes d'accise, d'achat et autres imposés pour subvenir aux besoins du gouvernement contribuent à ralentir la mise à exécution du programme de libération du commerce.

Libération lente

Vers la fin de 1957, un grand nombre de matières premières et industrielles, de machines et de pièces d'outillage ont été libérées; cette mesure de libération a été maintenue en 1958 et de nouveau l'an dernier. Aujourd'hui, les deux tiers environ des matières premières industrielles échappent à toute restriction quantitative et à toute réglementation des changes, mais les autorités qui délivrent les licences ont la faculté d'indiquer d'où seront importés les produits en cause. Ainsi, les fournisseurs canadiens peuvent se voir évincés du marché à la suite d'engagements contractés par l'État d'Israël aux termes d'accords de commerce bilatéraux ou de conditions de prêts ou de dons étrangers. En 1959, Israël a relevé ses droits de douane à l'égard d'une longue liste de matières premières, de machines et d'appareils électriques ainsi que ses taxes d'accise et d'achat sur les drogues et les médicaments, les meubles, les matériaux de construction, les vêtements et les chaussures. Ces mesures ajoutées à la multiplicité des cours du change à l'importation et à diverses primes d'exportation n'ont pas facilité le commerce au cours de l'année.

Cependant, la déclaration du ministre du Commerce, M. Pinhas Sapir, à l'occasion de l'adhésion

provisoire d'Israël au G.A.T.T. au cours de la réunion de décembre à Tokyo, offre quelque encouragement. "Il y a deux ans, a déclaré M. Sapir, nous avons fait un premier pas vers l'atténuation de notre réglementation d'ordre administratif afin d'assurer à nos industries un flot continu de matières premières. Notre adhésion provisoire à l'Accord général vient nous stimuler dans nos efforts en vue d'une plus grande mesure de libération du commerce. Au cours des quelques prochains mois, nous espérons libérer le quart de toutes nos importations. Là où, pour des raisons de balance des paiements, il nous sera impossible de lever toutes les restrictions, nous nous efforcerons d'établir des contingents mondiaux dans le cadre d'accords multilatéraux au lieu de nous en tenir à des ententes bilatérales comme nous l'avons fait dans le passé. Nous avons l'intention de respecter l'esprit du G.A.T.T. et de réduire au strict minimum ou d'abolir complètement les importations du gouvernement".

Hausse du commerce extérieur

En dépit des entraves au commerce en 1959, l'État d'Israël a accru ses importations à 425 millions de dollars, au regard de 421 millions en 1958. Quant à ses exportations, elles ont atteint un sommet de 180 millions de dollars comparativement à 139 millions de dollars l'année précédente, ce qui a réduit le déficit commercial à 245 millions, de 282 millions qu'il avait été en 1958. Les principaux changements à noter dans les tendances du commerce au cours des huit premiers mois de l'année ont été, du côté des importations, un accroissement des achats de céréales, de farine, d'aliments pour bestiaux, de diverses matières premières (y compris les diamants bruts), de bois d'œuvre, de machines, d'articles et de matériel électriques, de produits chimiques et pharmaceutiques, de teintures et de matières colorantes et un fléchissement des arrivées de

produits laitiers, de viande, d'huile et de matières grasses, d'avions, de navires, de véhicules, de carburants, de lubrifiants et de biens de consommation, et, du côté des exportations, une augmentation du chef des diamants polis, des drogues, des engrais chimiques, des véhicules, du ciment, des œufs et du blé dur. Dans le cas des agrumes, les ventes ont augmenté en volume de 1.5 million de caisses mais les recettes ont fléchi de près d'un million de dollars.

La répartition géographique du commerce extérieur israélien est restée à peu près la même qu'en 1958. Les principaux pays fournisseurs de toute une gamme de denrées alimentaires, de machines, de pièces d'outillage et de matières premières ont été les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas. Plus de 60 p. 100 des aliments achetés à l'étranger par l'État d'Israël sont venus des États-Unis. Les marchés d'exportation ont été, par ordre d'importance, la Grande-Bretagne (principal acheteur d'agrumes), les États-Unis (qui ont occupé la première place pour les diamants polis), l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique et la Turquie.

L'an dernier, le Canada a porté le chiffre de ses ventes à Israël de \$4,641,345 à \$4,682,453. Il a accru ses expéditions de divers produits traditionnels, dont le blé (2,549,178 millions de dollars), les fibres d'amiante (\$384,029), les produits chimiques et pharmaceutiques (\$148,755) et les pièces d'automobiles. D'autres produits, comme l'aluminium mi-ouvré, les articles en fibres et en résines synthétiques, les tissus élastiques, les acides, le matériel de communications, les appareils électriques, les pompes, les machines de bureau et les machines industrielles, les barres d'acier, les pneus de camions, le whisky, le saumon et le homard en boîtes, méritent une mention spéciale, soit à cause d'une augmentation des ventes, soit parce qu'ils ont été vendus pour la première fois en Israël. Par contre, il y a eu diminu-

tion des envois de lingots d'aluminium (\$157,013), de viande en boîtes (\$336,202), de pièces de machines agricoles, de résines synthétiques et de nickel. Aucune vente de tracteurs, de machines et d'instruments agricoles, de tiges d'acier ni de feldspath n'a été enregistrée.

Au cours des neuf premiers mois de 1959, les exportations israéliennes vers le Canada ont dépassé de 40 p. 100 le chiffre de la période correspondante de 1958. Le montant enregistré (\$1,974,621) se compare même très avantageusement au total de chacune des deux années antérieures, soit \$1,812,592 en 1958 et \$1,586,979 en 1957. Cette augmentation remarquable est en majeure partie attribuable à des ventes accrues de diamants polis (\$880,137), d'agrumes (\$513,343) et de produits traditionnels comme le contre-plaqué, le chocolat et les bonbons, les imperméables, les textiles et les autres vêtements. Parmi les produits importés pour la première fois d'Israël au Canada, mentionnons le jus de fruit, les fruits et la marmelade en conserve, les filés synthétiques, les lames de scie à métaux, les machines-outils, les articles plaqués et les chambres à air pour bicyclettes.

La pénurie de devises étrangères, les engagements de l'État d'Israël envers certains pays qui lui fournissent de l'aide et l'impossibilité pour certaines maisons canadiennes de faire face à la concurrence à cause des prix et des tarifs de transport océanique élevés restreignent les occasions nouvelles de ventes canadiennes. Les Israéliens sont heureux d'acheter au Canada cependant et cherchent à y obtenir une grande variété de produits.

Ce marché, petit mais croissant, orienté vers l'Amérique du Nord, mérite l'attention des exportateurs canadiens. Afin d'en tirer tout le parti possible, les Canadiens devraient se choisir un agent israélien sûr et déterminé; le conseiller commercial du Canada à Athènes est en mesure de leur en recommander. Grâce aux fréquents voyages et aux excellentes relations de son person-

nel en Israël, le Bureau d'Athènes peut faire les études du marché que désirent les maisons canadiennes. Les exportateurs peuvent étudier au Canada même les occasions de commerce en s'adressant à la *Canada-Israel Corporation*, à la *Canadian Israeli Trading Co. Ltd.*, à Montréal, à la *Zionist Organization of Canada* et au *Canadian Jewish Congress*. ●

Le Michigan et l'Ohio en 1959

LA grève de l'acier étant terminée, les hommes d'affaires de Detroit et de la région peuvent compter sur une prospérité croissante pendant toute l'année 1960. L'an dernier, malgré les répercussions de la grève, l'activité commerciale a atteint des proportions sans précédent. Les ventes au détail ont dépassé le chiffre de 5 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 12 p. 100, alors que la production d'automobiles et de camions a progressé de 30 p. 100 pour s'établir à quelque 6.7 millions d'unités. Dans ce dernier domaine, on prévoit pour cette année une nouvelle augmentation de 19.8 p. 100, soit une production globale pour tous les États-Unis de 8 millions de véhicules.

La valeur des nouvelles constructions a fléchi de 2 p. 100 l'an dernier, mais on compte sur une reprise de 5 p. 100 cette année. En 1959, les débits bancaires ont dépassé de 14.3 p. 100 le chiffre de 1958.

L'industrie caoutchoutière, dont dépend économiquement la région d'Akron (Ohio), prévoit pour l'année en cours un chiffre record de production et de bénéfices.

Dans la région de Cleveland, les nouvelles constructions devraient dépasser cette année les niveaux presque sans précédent de 1959. L'an dernier, ce sont les maisons d'habitation qui ont occupé la première place dans le domaine du bâtiment; on s'attend cette année à un ralentissement dans ce secteur, mais celui-ci devrait être compensé par une augmentation sensible dans la construction d'usines et d'établissements industriels.

L'an dernier, l'industrie des machines-outils a connu une reprise remarquable et les perspectives de 1960 sont encourageantes. Au cours des onze premiers mois de 1959, les nouvelles commandes ont dépassé de 81 p. 100 le chiffre de la période correspondante de 1958.

Toutefois, ces prévisions optimistes ne s'appliquent pas à l'agriculture. Dans ce secteur, en effet, le revenu net a fléchi de 8 à 10 p. 100 et l'on prévoit une autre baisse de 3 p. 100 au cours de l'année qui commence.

Les fabricants de produits chimiques ont fait un chiffre d'affaires sans égal l'an dernier et comptent sur une nouvelle augmentation de 9 p. 100 cette année. L'optimisme règne également dans l'industrie de la peinture; on prévoit un accroissement de l'activité dans la construction non domiciliaire.

—M. J. VECHSLER,

Consul et délégué commercial à Detroit.

Turquie

La Turquie compte encore beaucoup sur l'aide étrangère pour soutenir ses nouvelles industries. Elle fait cependant de rapides progrès et offre un marché de plus en plus considérable aux fournisseurs canadiens.

M. L. D. R. DYKE, *Secrétaire commercial adjoint à Athènes.*

UN vaste programme de stabilisation inauguré en août 1958 et des emprunts de 349 millions de dollars obtenus des pays de l'O.E.C.E. et des États-Unis ont permis à la Turquie d'améliorer sa situation commerciale et économique en 1959. Au seuil d'une nouvelle décennie, les Turcs sont encore aux prises avec de nombreux problèmes mais ils sont optimistes et résolus et comptent bien, avec l'aide de l'étranger, conduire leur pays au stade de la maturité industrielle et économique.

Expansion industrielle

Outre la consolidation de sa dette extérieure qui a accompagné le programme établi en août 1958, le principal aspect de la stabilisation de la Turquie a été l'expansion industrielle. "En moins de dix ans la production a décuplé", a dit le premier ministre Menderes. Dans les domaines des textiles, du sucre et du ciment, la production répond à toute la demande intérieure et fournit même des excédents pour les marchés étrangers. La Turquie a conclu des accords visant l'exportation de près de huit millions de verges de tissu et de 48,500 tonnes métriques de sucre. Déjà, l'excédent exportable de ciment se chiffre à 150,000 tonnes métriques par année et il devrait atteindre bientôt 250,000 tonnes; en 1959, la production globale a été de 1,963,000 tonnes, soit 30 p. 100 de plus qu'en 1958. Il y a eu l'an dernier de forts placements et de grands progrès dans d'autres secteurs, notamment ceux des transports et des communications, des services publics et de l'agriculture, et d'autres projets commencent à prendre forme.

Dans la région de Zonguldak, sur le littoral de la mer Noire, la production moyenne de charbon dur est déjà de 6.55 millions de tonnes métriques et des travaux d'expansion actuellement en cours porteront ce chiffre à sept millions de tonnes. A Soma, au nord de Smyrne, en Turquie occidentale, 2.6 millions de tonnes métriques de lignite sont extraites chaque année et la production des mines privées atteint environ 1 million de tonnes.

Les établissements sidérurgiques de l'État à Karabuk, à 70 kilomètres environ de Zonguldak, produisent annuellement 500,000 tonnes métriques de fer en gueuse et 148,000 tonnes d'acier; ces chiffres seront portés éventuellement à un million et 600,000 tonnes respectivement. Plusieurs groupes privés se sont formés pour tenter d'obtenir une part de cette industrie progressive. Trois sociétés américaines projettent d'ériger une aciérie de 144 millions de dollars d'une capacité initiale d'environ 300,000 tonnes de tôle de fer et d'acier, sans compter une certaine quantité de fer-blanc, à Eregli, à 67 kilomètres à l'ouest de Zonguldak. Un autre groupe, appuyé par des Italiens, a l'intention d'établir à Edremit, sur les rives de la mer de Marmara, une usine de fer et d'acier dont la production annuelle serait de 100,000 tonnes de profilés et de barres pour béton armé.

La raffinerie de pétrole de l'État à Batman, dans le Sud-Est de la Turquie, est en voie de doubler son rendement annuel de 300,000 tonnes métriques. A Izmit, près de Stamboul, on doit construire une raffinerie d'un rendement d'un million de tonnes par année et quatre sociétés internationales bien connues

ont commencé la construction, à Mersin dans le Sud du pays, d'une raffinerie de 50 millions de dollars et d'une capacité annuelle de 3.25 millions de tonnes métriques. Ces installations porteront la production globale à 4.85 millions de tonnes et permettront au pays d'épargner l'équivalent d'environ 40 millions de dollars en devises étrangères par année.

L'industrie manufacturière la plus importante et la mieux outillée de la Turquie est sans doute celle des filés et des tissus de coton dont la capacité a quadruplé depuis 1949. Elle compte aujourd'hui plus d'un million de fuseaux et peut produire au delà de 500 millions de mètres par année.

Légère hausse du commerce

L'an dernier, la valeur des exportations turques a atteint 994.3 millions de livres turques, au regard de 692.4 millions en 1958, et les importations 1,239.4 millions (882.3 millions en 1958). Le déficit commercial est ainsi passé de 189.9 à 245.1 millions de livres.

Les principaux marchés extérieurs ont été, par ordre d'importance, l'Allemagne de l'Ouest (222.9 millions de livres turques), les États-Unis (177.5 millions), le Royaume-Uni (144.2 millions), l'Italie (82.4 millions), la France (46.2 millions) et la Tchécoslovaquie (32.8 millions), alors que les importations ont été obtenues surtout des États-Unis (269.4 millions de livres turques), de l'Allemagne de l'Ouest (234.6 millions), de l'Italie (93.8 millions), de la France (48.3 millions), de l'Australie (43.4 millions) et des Pays-Bas (39.7 millions).

Comme la Turquie continue de restreindre le crédit, le problème du financement du commerce est toujours d'actualité. Plusieurs entreprises commerciales ont fait faillite l'an dernier et, pendant les mois de novembre et décembre, le nombre

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Faits saillants de 1959

Accroissement de 30 p. 100
de la production de ciment

Projet de construction de
nouvelles aciéries

Mise en chantier d'une raffinerie
de 50 millions de dollars

Augmentation des exportations

Pénurie constante de
devises étrangères

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

des billets commerciaux protestés a presque atteint le double de celui de la période correspondante de 1958. Des rumeurs d'une nouvelle dévalorisation de la monnaie ont circulé; il semble bien qu'elles n'étaient pas fondées mais elles ont quand même provoqué en décembre une certaine hausse du prix des devises étrangères et de l'or sur le marché clandestin.

A cause de la lenteur de l'augmentation des excédents exportables de produits agricoles, il est manifeste qu'il faudra à la Turquie d'autre aide étrangère pour atteindre l'indépendance économique. Une grave pénurie de devises étrangères se produira probablement vers la fin de la campagne d'exportation. C'est sans doute la raison pour laquelle on a retardé l'annonce du quatrième contingent global d'importation. Cette annonce aurait dû être faite au début de janvier mais elle n'a eu lieu que le 16 février. Le quatrième contingent est estimé à 251 millions de dollars des États-Unis et s'applique, dit-on, à une période de six mois. Toutes les licences aux termes du troisième contingent ont été délivrées mais les

importations ne font que commencer à entrer et les ventes ont été lentes.

Importations permises

Les fournisseurs canadiens feraient bien de noter les occasions offertes de vendre certains produits qui ne sont plus assujettis au régime de contingentement et peuvent être importés selon les conditions normales du commerce. Les articles libérés qui intéressent de façon particulière les Canadiens sont les éléments, les isotopes et les composés radioactifs; les garnitures de freins et d'embrayages; la brique réfractaire; les tiges, les tubes, les ressorts et le fil de cuivre; les pièces de toutes sortes de moteurs; les pièces de calorifères et de réfrigérateurs; le matériel de laboratoire et de laiterie, etc.; les socs de charrue et les pièces de tous genres d'outillage agricole; les pièces de matériel de radio-télécommunication; le matériel électrique pour les véhicules; les isolants et le matériel isolant. Le 29 janvier, la libération des importations des pièces de réfrigérateurs a été étendue pour inclure les pièces de machines à laver.

Il existe en plus une catégorie générale de produits qui peuvent être importés en Turquie par des personnes détenant des fonds à l'extérieur du pays. Les licences à cet égard étaient auparavant délivrées sur demande mais le 23 décembre 1959 le règlement a été modifié de sorte que toute personne désireuse d'importer des produits sans s'être munie d'une allocation officielle de devises étrangères doit déposer à la Banque Centrale 10 p. 100 de la valeur des marchandises en cause. Cette somme lui est rendue sur présentation d'un reçu de douane attestant que l'importation a été effec-

tuée. Les achats sous ce régime auraient atteint 25 millions de dollars.

Exportations canadiennes

La valeur des exportations canadiennes vers la Turquie est passée de \$1,479,059 en 1958 à \$1,126,980 en 1959. Les produits le plus durement atteints ont été les articles en fourrure (\$3,385 à \$550), les états de mines (\$163,294 à néant), les pièces d'instruments aratoires (\$28,915 à \$17,453), les machines de mines et autres et leurs pièces (\$577,136 à \$9,644), les pièces d'automobiles (\$18,843 à \$1,565), les articles en aluminium (\$2,339 à néant), le fil de cuivre (\$1,399 à néant), les résines synthétiques (\$34,741 à \$5,363), le polystyrène (\$29,925 à \$1,971), les réfrigérateurs et pièces de réfrigérateurs (\$4,081 à \$185), les phonographes et pièces de phonographes (\$1,140 à néant) et les instruments scientifiques (\$9,041 à néant).

Par contre, on note un accroissement étonnant des ventes de pneus d'automobiles de tourisme (\$6,593 à \$25,353), de pneus de camions et d'autobus (\$45,689 à \$123,111), de chambres à air pour véhicules à moteur (\$2,400 à \$5,516), de tôles, de plaques et de bandes d'acier (\$411 à \$14,100), de moteurs et de pièces de moteurs de véhicules (\$3,794 à \$15,255), de charrues et pièces de charrues (néant à \$51,239), d'appareils de télégraphie sans fil (néant à \$144,095), d'appareils de télégraphie et de téléphone (néant à \$17,893), de fibres ouvrées d'amiante (néant à \$15,438), de produits de la cellulose (néant à \$6,988) et de produits chimiques et pharmaceutiques (\$4,527 à \$146,834).

D'autre part, des achats sans précédent de noix (\$71,609) ont porté nos importations de produits turcs à \$661,495 pendant les trois premiers trimestres de l'an dernier, ou à 63 p. 100 de plus que pendant la période correspondante de 1958. Nos importations de figues et de pâte de figues, au cours de la même

EXPORTATIONS TURQUES

	1958	1959
(en millions de livres turques)		
Tabac	235.9	257.0
Céréales	29.8	111.2
Fruits	158.2	192.1
Coton	64.1	155.1
Minéraux	81.3	55.2
Graines de semence	9.5	20.5
Autres produits	113.6	203.2
Total	692.4	994.3

IMPORTATIONS TURQUES

	1958	1959
(en millions de livres turques)		
Machines	222.1	270.4
Combustibles liquides	113.1	184.5
Fer et acier	66.7	123.2
Véhicules	74.0	181.3
Médicaments, teintures	74.3	109.4
Textiles	56.6	57.3
Autres produits	275.5	313.3
Total	882.3	1,239.4



Certaines de ces figes, classées et emballées dans un établissement de Smyrne, sont peut-être destinées au Canada. Au cours des dix premiers mois de 1959, nos achats de ces produits turcs ont plus que septuplé.

période, ont également atteint un sommet, soit \$287,593 au regard de \$32,141 et \$107,550 en 1958 et 1957 respectivement.

Même si la situation ne semble pas très encourageante, les Canadiens ne devraient pas ménager

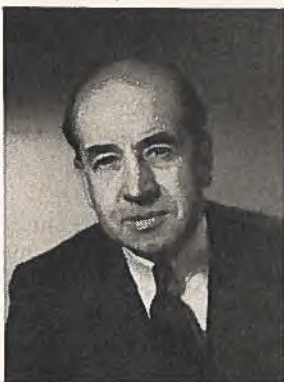
leurs efforts. Le marché turc s'accroît rapidement et les contingents trimestriels offrent des occasions particulières qui sont portées à l'attention des fournisseurs possibles. Plusieurs produits en cause peuvent être fournis par le Canada,

pourvu que nos exportateurs soient disposés à agir vite et à faire face à la concurrence. Une première condition pour réussir est de pouvoir compter sur un agent turc, compétent et déterminé, car la concurrence est très vive et les acheteurs très soucieux des prix. L'agent doit recevoir tout l'appui possible du point de vue de la documentation publicitaire et être en mesure d'offrir les prix les plus avantageux.

Pour atteindre le marché turc, les maisons canadiennes peuvent s'adresser au conseiller commercial de l'Ambassade du Canada à Athènes. Celui-ci visite la Turquie à intervalles réguliers et possède d'excellentes relations dans ce pays; il est donc en mesure de fournir des renseignements utiles sur les occasions de ventes, les prix de concurrence, la qualité des produits et les agents possibles.

L'auteur du présent article a visité Ankara et Stamboul du 16 au 26 février dernier afin d'étudier les occasions que le dernier contingentement d'importation offre aux fournisseurs canadiens. Ces derniers sont priés de communiquer avec lui pour tous renseignements à ce sujet.

Nouveau sous-ministre



M. JAMES A. ROBERTS, nommé sous-ministre du Commerce le 3 mars 1960, est arrivé à Ottawa à l'été de 1958 pour assumer les fonctions de sous-ministre associé. Pendant les huit derniers mois, sa tâche dans l'Administration a été très lourde à cause de la maladie et de la mort de son prédécesseur, feu John H. English. Depuis son arrivée à Ottawa, il a tout de même

trouvé moyen d'explorer sur place quelques-uns des marchés du Canada. En janvier 1959, il a accompagné la mission de la Chambre de commerce du Canada aux Antilles; récemment, il a fait un bref séjour en Grande-Bretagne afin d'y étudier les possibilités d'échanges commerciaux avec notre pays et il a visité plusieurs régions du Canada et des États-Unis pour s'entretenir avec des hommes d'affaires.

A son entrée au service de l'État, M. Roberts était déjà bien connu dans les milieux d'affaires surtout en tant qu'ancien président (1951) de l'Association des exportateurs du Canada et directeur régional de la Chambre de commerce du Canada. Sa carrière d'homme d'affaires, commencée dans le domaine de l'assurance à Toronto, sa ville natale, puis poursuivie en Angleterre de 1937 à 1939, a été interrompue par la guerre. Il a fait la campagne de France, des Pays-Bas et de l'Allemagne en qualité de chef de la 8^e brigade d'infanterie canadienne. Il a reçu la médaille du D.S.O., a fait l'objet de citations et a été décoré par le gouvernement hollandais. (Il a épousé une Hollandaise).

La guerre terminée, M. Roberts a repris place dans le monde des affaires en qualité de président de la Mercury Mills, Hamilton (Ontario). Sept années plus tard, il a abandonné ce poste pour se spécialiser dans les placements de capitaux et devenir président de sa propre entreprise et membre de la maison Roberts, Stanley and Co. (relations extérieures et études du marché). En 1958, il est passé au service de l'État, à Ottawa.

République Arabe Unie

Région de l'Égypte

La population égyptienne est redevenue optimiste: le coton se vend bien, l'aide étrangère a augmenté, les restrictions au commerce ont été atténuées et certains problèmes qui se posaient depuis longtemps ont été résolus. Toutefois, la rareté des devises continue de restreindre les achats au Canada.

M. D. S. ARMSTRONG,
Conseiller commercial au Caire.

AU cours de 1959, le commerce extérieur de l'Égypte a fléchi de 11 p. 100 par rapport au chiffre de l'année précédente, mais a à peu près égalé celui de 1957. En dépit d'une diminution du déficit commercial global, la balance défavorable des comptes, de 64.3 millions de livres égyptiennes, a, pour la deuxième année consécutive, dépassé sensiblement la moyenne. Les déficits commerciaux ne sont pas chose inusitée en Égypte et dans le passé ils étaient comblés par les revenus du canal de Suez et de l'industrie touristique. Toutefois, au cours des dernières années, des soldes débiteurs exceptionnellement élevés ont forcé les autorités à imposer une réglementation sévère des importations, à négocier des crédits à long terme avec des pays étrangers et à puiser aux réserves de changes.

Les importations en provenance de pays communistes ont fléchi de façon très marquée à cause surtout d'une diminution des achats de blé, de papier journal et de dérivés du pétrole. Ces produits ayant été en majeure partie livrés par les États-Unis sous le régime de programmes d'assistance, les données statistiques indiquent pour l'an dernier un accroissement des importations en provenance de l'Amérique du Nord. L'Europe occidentale, qui demeure la principale source d'approvisionnement de l'Égypte, a réussi, malgré certaines difficultés de paiement, à obtenir 46 p. 100 des achats égyptiens, comparativement à 43 p. 100

en 1958 et à 38 p. 100 en 1957. Aux deux premiers fournisseurs, l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie, s'est joint le Royaume-Uni qui ne vendait plus à l'Égypte depuis la rupture des relations commerciales provoquée par la crise de Suez.

Au cours de chacune des trois dernières années, l'Égypte a vendu la moitié de ses exportations au Bloc communiste et n'a obtenu de ces pays que de 25 à 35 p. 100 de ses importations. Avec l'Europe occidentale, au contraire, le commerce égyptien s'est soldé par un déficit mais l'excédent commercial dans le premier cas ne peut servir à compenser l'insuffisance dans l'autre. La situation s'est compliquée encore du fait qu'une bonne partie du coton vendu en Europe orientale a été revendue à moins du prix coûtant aux clients traditionnels de l'Égypte dans les pays de l'Ouest. En 1959, le gouvernement égyptien a pris des mesures afin d'empêcher ces reventes par des pays tiers et ainsi d'obtenir plus de devises étrangères de ses exportations. Il semble avoir réussi mais à la fin de l'année, il avait envers le monde non communiste une dette d'environ 78 millions de livres égyptiennes ou de plus du tiers du chiffre de son commerce avec ces pays.

Difficultés aplanies

A la fin de 1959, les hommes d'affaires égyptiens étaient beaucoup plus confiants qu'à toute autre époque des trois dernières années. Cet optimisme, s'il ne s'est pas reflété dans le commerce extérieur,

était bien fondé. L'année, qui avait commencé par le règlement de problèmes financiers avec la Grande-Bretagne, s'est terminée avec le rétablissement de relations diplomatiques entre les deux pays. Un accord depuis longtemps désiré avec le Soudan sur le partage des eaux du Nil, et l'indemnité à verser à ce pays pour l'inondation éventuelle d'une partie de son territoire par le barrage-réservoir d'Assouan, a été signé en novembre. La cérémonie qui a marqué l'inauguration des travaux de construction du barrage d'un milliard de dollars s'est déroulée au début de l'année et a été suivie d'une déclaration annonçant que la Russie contribuerait au financement et à la construction non seulement de la première partie du projet mais aussi de la dernière. (Ce barrage est tenu pour la plus grande entreprise de terrassement après la Grande Muraille de Chine.)

Un programme d'assistance au titre de CARE de 8 millions de dollars a été rétabli et les États-Unis ont livré des denrées agricoles excédentaires d'une valeur de près de 100 millions de dollars payables en monnaie locale. La Banque d'exportation-importation a accordé des prêts ou des crédits de 14 millions de dollars et étudie des demandes visant une somme additionnelle de 16 millions. La Caisse de crédits à l'expansion des États-Unis a annoncé qu'elle examinera avec "diligence" la possibilité de financer sept installations industrielles d'un coût estimatif de 55 millions de dollars. La Banque mondiale a approuvé un prêt de 56.5 millions de dollars pour l'élargissement et l'approfondissement du canal de Suez.

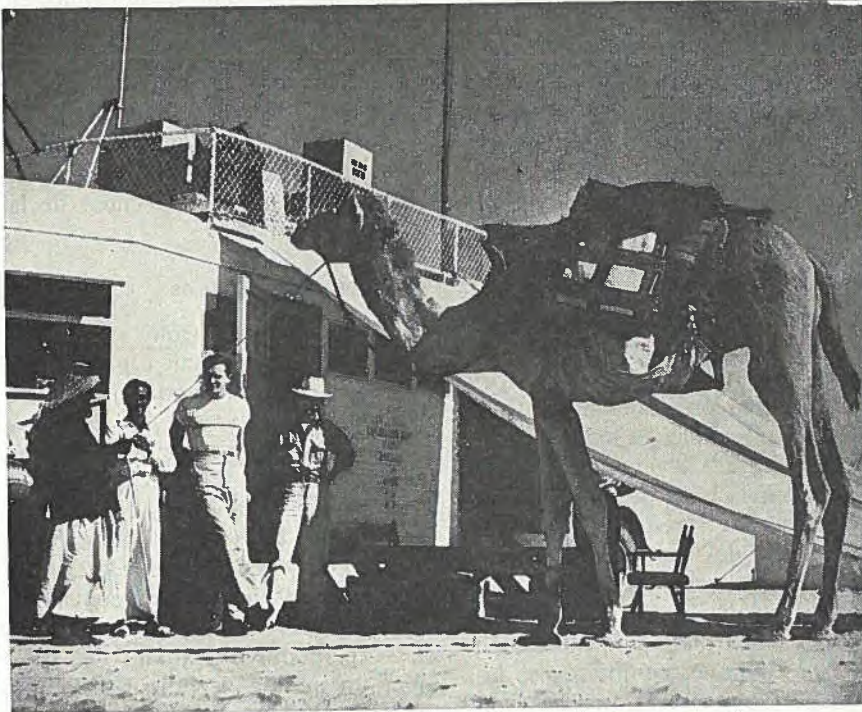
Ces prêts, ces subventions et ces crédits ont été pour l'Égypte d'un très précieux appoint, tant du point de vue des immobilisations que de celui des dépenses courantes. L'expansion industrielle et la construction du barrage d'Assouan sont in-

D'après les données du Bureau fédéral de la statistique, les ventes canadiennes à la province égyptienne de la R.A.U., qui étaient demeurées stationnaires à 1.2 million de dollars au cours de 1957 et de 1958, sont passées à 1.96 million l'année dernière. Cependant, une proportion croissante de ces exportations consiste en approvisionnements destinés aux unités canadiennes de la Force d'urgence des Nations Unies, en dons de lait en poudre et de farine destinés à se-

courir les enfants et les réfugiés et en d'autres expéditions de même ordre qui ordinairement ne sont pas comprises dans les échanges commerciaux. Ainsi, en 1959, la moitié environ des exportations canadiennes pouvaient être classées sous la rubrique "commerce" et l'autre moitié sous la rubrique "assistance". Comme les années passées, les principaux produits exportés ont été la pâte au bisulfite, les fibres d'amiant, les produits médicaux, le papier journal et le suif. A signaler toute-

fois un nouveau poste qui ne figure pas dans la statistique, soit les services d'ingénieurs-conseils auprès de l'industrie de la pâte et du papier qui entrent dans le cadre du plan d'industrialisation quinquennal de la République Arabe Unie.

Les achats canadiens en Égypte varient habituellement entre \$270,000 et \$330,000 par année et les résultats de 1959 n'ont pas fait exception. Les prix n'étant pas suffisamment intéressants, le Canada n'a pas acheté de coton égyptien depuis quelques années. ●



Ce Bédouin avec son chameau, vrai type du nomade de l'Arabie, prend un peu de repos dans le désert devant la remorque qui sert de bureau à une équipe d'explorateurs à la recherche de gisements pétrolières.

Arabie Saoudite

Les mesures adoptées pour mettre fin à la crise causée par des dépenses excessives ont provoqué une certaine régression. Toutefois, l'avenir s'annonce bien et le Canada ne cesse d'accroître ses ventes, notamment de blé de semence.

M. D. S. ARMSTRONG,
Conseiller commercial au Caire.

TOUT homme d'affaires canadien qui visite Djeddah, principal centre commercial de l'Arabie Saoudite, doit s'attendre à trouver des coutumes auxquelles il n'est pas habitué ou un pays différent sous certains aspects des autres régions du Moyen-Orient. L'Arabie Saoudite est le foyer de l'islamisme et la population est manifestement attirée d'un côté par sa fidélité aux mœurs traditionnelles et, de l'autre, par le désir de participer aux progrès occidentaux du vingtième siècle. Ce désir de modernisation est d'ailleurs stimulé par les immenses ressources pétrolières du pays.

Voici quelques-unes des constatations que fera le visiteur. Pour obtenir un visa, il lui faudra un répondant saoudite; il verra peu de touristes à Djeddah mais beaucoup de pèlerins; il sera peut-être dérouté par les trois heures indiquées aux horloges, l'heure locale, l'heure de Greenwich et l'heure arabe (où la douzième heure marque le coucher du soleil) et par le calendrier arabe où notre dimanche est le vendredi et notre année 1960 l'année 1379 jusqu'au 25 juin 1960, alors que commencera l'année 1380. Il ne trouvera aucun lieu d'amusement et ne pourra obtenir de boisson alcoolique. En outre, il lui vaudra mieux de ne pas amener son épouse car on voit peu de femmes en public.

Djeddah déborde littéralement de toutes parts; elle est encore comprise à l'intérieur de l'enceinte formée de constructions qui servent à la fois de boutiques et d'habitations. C'est là l'emplacement de l'ancienne ville et encore aujourd'hui il s'y fait un commerce considérable et on y trouvent beaucoup de monde et d'animaux. On se demande pour quelle raison autre que des raisons de protection mutuelle la vieille ville est devenue si encombrée alors que tout autour, comme d'ailleurs dans toute l'Arabie, il y a abondance de terres désertiques. L'accès à l'eau fraîche, problème de tous les temps, est peut-être un des grands facteurs. A moins de parler arabe, le visiteur doit se faire accompagner d'un guide-interprète. Il y a lieu de mentionner ici que l'ignorance des langues étrangères et des affaires internationales est la cause du peu d'attention accordée à la correspondance.

Le voyageur qui arrive pour la première fois à Djeddah ne se rendra vraisemblablement pas compte des changements survenus depuis la découverte du pétrole. Il ne pourra pas cependant ne pas remarquer le grand nombre de voitures, d'appareils de climatisation et de réfrigérateurs nord-américains, non plus que les nouveaux immeubles, hôtels luxueux, bureaux gouvernementaux et commerciaux et habitations. A moins de pouvoir établir une comparaison avec la situation d'il y a dix ou quinze ans, on est moins frappé par les travaux publics, comme les routes pavées, les services d'électricité et de distribution d'eau, le téléphone, les postes de radio, etc. De fait, c'est précisément à cause des dépenses exagérées provoquées par la vague de prospérité issue de la mise en exploitation des gisements pétrolifères que s'est produite en 1958 une crise financière devenue inévitable.

Grâce aux bons conseils des autorités du Fonds monétaire international mais encore plus à la patience, au dévouement et à la persévérance de hauts fonctionnaires éclairés dirigés par le prince héritier

Amir Feisal (premier ministre et ministre des Finances et des Affaires étrangères), des réformes financières ont été introduites. En janvier 1959, les autorités ont publié pour la première fois un budget des dépenses de l'État; en même temps, elles ont établi un bon système de comptabilité. L'administration de l'avoir en devises étrangères et la direction des finances intérieures ont été confiées à l'Agence monétaire de l'Arabie Saoudite. Le nouveau budget de 1,637.5 millions de rials est ce qu'il est convenu d'appeler un budget équilibré. Les crédits pour la défense, la famille royale, le secrétariat et la garde du palais sont sensiblement inférieurs aux dépenses des années précédentes mais des montants plus considérables sont affectés à l'éducation et à l'hygiène.

L'Agence monétaire est parvenue à relever le cours du rial de 6 à 4½ par dollar des États-Unis, puis l'a fixé officiellement à ce dernier chiffre. (Le cours officiel antérieur était de 3½ rials par dollar des États-Unis.) Elle est parvenue à ce résultat en fournissant des devises au taux officiel pour l'achat d'un petit nombre de produits indispensables (denrées alimentaires, farine de blé, riz, textiles et médicaments) et en réduisant la monnaie en circulation par la mise de devises étrangères sur le marché libre et le retrait de devises locales. D'autre part, toutes les restrictions au change et aux importations ont été abolies. On trouve en Arabie Saoudite des banques commerciales hollandaises, anglaises, françaises, américaines et égyptiennes, ainsi que certaines banques locales mais il n'y a pas, comme dans les pays plus évolués, des institutions financières en mesure de financer à long terme une dette nationale de l'ordre de 115 millions de dollars contre la garantie de recettes pétrolières de 350 millions de dollars par année. Une autre particularité de l'Arabie Saoudite est le fait que sa stricte adhésion à la loi de Mahomet et son attitude à l'égard de l'usure l'empêchent de prêter ou d'emprunter à intérêt.

A cause de leur caractère déflationniste, les nouvelles réformes et les nouveaux règlements ont provoqué une régression de l'activité économique. Les travaux de construction et de mise en valeur ont cessé presque complètement; l'*Arabian American Oil Co.*, frappée par la baisse des prix du pétrole sur le marché mondial, a réduit son programme d'expansion, les importations ont fléchi; plusieurs détenteurs de contingents n'ont pas demandé de licences d'importation, et pour la première fois depuis la découverte du pétrole, le chômage a pris des proportions graves. Les mesures d'austérité seront tout probablement maintenues pendant toute l'année en cours mais, grâce à la surveillance qu'elle exerce actuellement sur ses dépenses, l'Arabie Saoudite arrivera sans doute à surmonter ses difficultés. Les autorités cherchent à prévenir le retour aux dépenses excessives qui ont été la cause de la situation actuelle.

Ventes canadiennes

Nos achats de pétrole en Arabie Saoudite, qui s'élèvent à près de 70 millions de dollars par année, dépassent de beaucoup nos ventes à ce pays. Contrairement à la tendance générale, les exportations canadiennes ont sans cesse augmenté, soit de \$1,663,578 en 1957 à \$2,020,397 en 1958 et à \$2,877,932 en 1959. Elles comprennent en particulier du blé de semence, dont les expéditions ont atteint l'an dernier un million de boisseaux d'une valeur de 1.8 million de dollars. D'après la statistique canadienne, nous exportons en Arabie Saoudite 90 produits, notamment des biens de consommation comme les denrées alimentaires, les vêtements, les automobiles, les montres, les stylographes, les poêles et les lanternes. Comme le pays ne possède presque pas d'autre industrie que celle du pétrole, il n'y a qu'une faible demande de machines et de matières premières et tant qu'il ne pourra mettre à exécution un programme d'expansion, il n'aura pas besoin de biens-capitaux. ●

Soudan

Avec l'amélioration du marché du coton en 1959, les réserves de devises étrangères ont augmenté et le nouveau régime soudanais a repris confiance. Les gigantesques travaux d'irrigation qui progressent lentement permettent d'espérer un accroissement des échanges commerciaux avec le Canada.

M. D. S. ARMSTRONG, *Conseiller commercial au Caire.*

LA situation économique du Soudan a régressé continuellement au cours des trois premières années qui ont suivi l'indépendance. La principale ressource du pays est le coton qui lui procure les deux tiers de ses recettes en devises étrangères. Malheureusement, au cours des trois années en cause, c'est-à-dire de 1956 à la fin de 1958, le monde en général a connu une crise qui a atteint de façon particulière l'industrie textile. Préférant garder son coton plutôt que de le mévendre, le Soudan a été incapable d'obtenir assez de devises étrangères pour payer ses importations courantes et continue ses travaux d'immobilisations.

Ainsi, deux récoltes de coton se sont accumulées, les réserves de devises étrangères ont fléchi à vive allure, les importations ont été rigoureusement restreintes et le programme d'expansion réduit. Le pays a obtenu des emprunts de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international ainsi que de la Banque Barclay's; il a conclu avec le Royaume-Uni et l'Allemagne de l'Ouest des ententes en matière de crédits d'exportation, accepté les conditions d'un programme d'aide américaine et signé des accords de troc avec plusieurs pays communistes. Les problèmes économiques ont eu des répercussions sur le plan politique et le 17 novembre 1958, un coup d'État a placé le pays sous un régime militaire.

Au regard des années précédentes, 1959 a été une année de redressement. Au mois de janvier, toutes les mises à prix aux enchères de coton ont été annulées. Le mo-

ment était on ne peut mieux choisi. La mesure coïncidait avec une amélioration mondiale des conditions économiques et la reprise de l'industrie textile. Les ventes de coton ont alors fait des progrès très marqués, au début, les prix étaient assez modestes mais ils n'ont cessé de s'élever par la suite. A la mi-août, tous les excédents des années précédentes ainsi que la récolte de 1958-1959, soit un total de 930,644 balles, étaient vendus.

En 1959, le Royaume-Uni a été de loin le principal acheteur de coton soudanais (12.3 millions de livres soudanaises)*; il a été suivi de l'Inde, de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Italie, de la France, de l'Union soviétique et du Japon. Le Canada a effectué son premier achat de coton soudanais depuis plusieurs années: 2,450 balles d'une valeur de 93,578 livres soudanaises. Cet achat, fondé sur une simple description écrite du produit, s'est fait à titre d'essai seulement. Malheureusement, lorsque les usines canadiennes ont constaté la qualité supérieure de ce coton à longues fibres, le prix du marché à Khartoum était devenu prohibitif.

Ces ventes de coton pour un montant de 40 millions de livres ont naturellement influé sur les réserves de devises étrangères qui sont passées de 20.5 millions de livres à la fin de 1958 à 50 millions le 30 septembre 1959. Cette situation a permis au gouvernement d'atténuer certaines restrictions à l'importation et ainsi d'accroître les approvisionnements de produits indispen-

*1 livre soudanaise = environ 2.80 dollars américains.

sables. Ce faisant, toutefois, il a suscité de graves problèmes d'encombrement aux chemins de fer ainsi qu'aux services d'entreposage de Port Soudan. Au mois de juillet, le ministre du Commerce a annoncé que dorénavant les opérations de troc seraient interdites. Le régime n'avait jamais été très apprécié et n'avait jamais valu au pays plus de 15 p. 100 de son commerce extérieur. Pour les dix premiers mois de 1959, les échanges commerciaux se sont soldés par un excédent de 17.5 millions de livres soudanaises au regard d'un déficit de 14.5 millions pour la période correspondante de 1958.

Le fait économique le plus marquant de 1959 a été la signature, après plusieurs années de négociations intermittentes, d'une entente avec la région égyptienne de la République Arabe Unie au sujet du partage des eaux du Nil et de l'indemnité à verser à l'égard du territoire soudanais inondé par le haut barrage d'Assouan. Tout comme l'Égypte, le Soudan a dressé des plans en vue de la construction de barrages et d'ouvrages d'irrigation. Une des principales entreprises projetées est le barrage Roseires, de 36 millions de livres soudanaises, sur le Nil bleu, qui prend sa source en Éthiopie. La mise en œuvre de ce projet exigera le concours de la Banque mondiale qui accordera son aide financière à la condition que tous les pays riverains, y compris l'Éthiopie et l'Ouganda, se mettent d'accord sur l'emploi des eaux du Nil. Le principal obstacle ayant été éliminé par la signature de l'entente soudano-

égyptienne, le Soudan va de l'avant dans la préparation de ses plans.

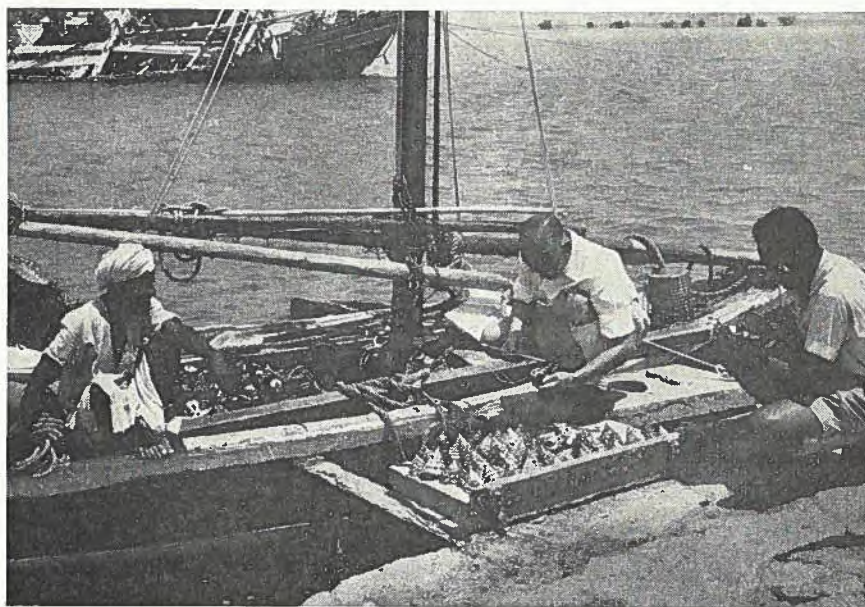
Les autorités ont accordé à un consortium anglo-allemand un contrat de 4.5 millions de livres soudanaises pour l'électrification du barrage Sennar, également sur le Nil bleu; les travaux devraient être terminés en juin 1962. Elles ont eu aussi des entretiens avec la Banque mondiale au sujet du coût des troisième et quatrième étapes du projet d'agrandissement des ouvrages d'irrigation à Managil, destiné à ajouter de nouvelles terres à la région productrice de coton de Gezira. Le quatrième grand projet vise le rétablissement des habitants de la ville de Wadi Halfa qui sera submergée par le barrage-réservoir d'Assouan.

des propositions à l'égard des travaux en cause.

De nouvelles industries sont en voie de construction ou déjà en exploitation. La plus importante (elle est effectivement la plus importante du genre en Afrique) est une filature de 24 millions de dollars établie par des particuliers américains en collaboration avec la Caisse de crédits à l'expansion. Tout l'outillage a été commandé au Royaume-Uni. Deux autres grands projets sont actuellement à l'étude: une sucrerie à laquelle divers pays européens sont intéressés et une papeterie qui emploiera comme matière première le papyrus très abondant dans le Sud du Soudan. Des capitalistes de l'Allemagne occiden-

que de la gomme arabique. Le Soudan assure 80 p. 100 de l'approvisionnement mondial de ce produit et le Canada en importe pour \$40,000 à \$80,000 par année. Les ventes canadiennes au Soudan se limitent également à un petit nombre de produits, notamment les instruments aratoires. L'an dernier, elles se sont établies à \$260,000, chiffre sensiblement plus élevé que ceux des années précédentes.

Le Soudan ayant vendu tous ses stocks de coton ne saurait compter sur des rentrées de devises étrangères aussi considérables que celles de l'an dernier. Toute augmentation sous ce rapport dépendra de l'accroissement de la production et des exportations qui, à son tour, est intimement lié aux projets d'irrigation actuellement à l'étude. Toutefois, il y a eu amélioration générale de la situation l'an dernier et les Soudanais peuvent envisager l'avenir avec optimisme.



Les coquillages tirés du fond de la mer Rouge sont une source de revenus pour les pêcheurs soudanais. Un technicien des Nations Unies (au centre) aide les pêcheurs à améliorer leurs méthodes de pêche et de classement.

On construira à Khashm el Girba, sur la rivière Atbara, un barrage de 5 millions de livres soudanaises; en outre les travaux d'irrigation et de construction d'habitations coûteront quelque 15 millions de livres. La République Arabe Unie est convenue de verser une indemnité de 15 millions de livres soudanaises et des sociétés de France et de l'Allemagne de l'Ouest ont présenté

tal examinent les possibilités de ce dernier projet.

Commerce canado-soudanais

Les possibilités de commerce du Canada avec le Soudan sont très restreintes ainsi que les échanges commerciaux entre les deux pays. Sauf un achat exceptionnel de coton d'une valeur de \$334,000 l'an dernier, le Canada n'importe de ce pays

Photographies

Nous devons à la bienveillance de l'Arabian American Oil Company, des Nations Unies et de l'USOM (Liban) les photographies qui paraissent aux pages 13, 16-19 et 26 respectivement.

Zone de libre-échange de l'Amérique latine

Le conseiller commercial du Canada à Montevideo (Uruguay) nous fait savoir que le Traité de Montevideo établissant l'Association de libre-échange de l'Amérique latine a été signé le 18 février par les représentants de l'Argentine, du Brésil, du Chili, du Pérou, du Paraguay, du Mexique et de l'Uruguay.

Le Traité prévoit l'élimination graduelle des droits de douane et de toutes les autres entraves qui restreignent ou empêchent les échanges commerciaux entre les pays membres. Les sept pays en cause comptent 70 p. 100 des 200 millions d'habitants de l'Amérique latine et leurs territoires couvrent une superficie de plus de 6 millions et demi de milles carrés.

Adresse du bureau de Vancouver

Le bureau du Service des délégués commerciaux à Vancouver a été réorganisé récemment. Le courrier doit être adressé au

Représentant dans l'Ouest du Canada
Ministère du Commerce
405 Édifice fédéral
325 rue Granville
Vancouver (C.B.)

Bahrein

Les recettes pétrolières permettent de financer la mise en valeur des îles de Bahrein qui constituent aujourd'hui un débouché rémunérateur. Les sociétés canadiennes pourront trouver des possibilités de vente dans plusieurs domaines, tout particulièrement si leurs représentants visitent la région.

M. N. D. ANDREWS, *Bureau du secrétaire commercial à Beyrouth.*

BAHREIN offre une illustration frappante des progrès que peut provoquer un changement dans les ressources économiques d'un pays. En effet, cette petite principauté qui, pendant des siècles, a vécu de la pêche des perles connaît aujourd'hui l'abondance grâce à son industrie du pétrole et au commerce de transit qui est, par ordre d'importance, sa deuxième source de revenus.

Les îles de Bahrein comptent une population globale de 143,000 habitants, dont 62,000 vivent à Manama, principal centre commercial de l'archipel. La production pétrolière est très modeste comparée à celle du Koweït, principal producteur des États du golfe Persique, mais elle est quand même suffisante pour assurer le progrès et la prospérité. Elle fournit au gouvernement un revenu annuel d'environ 6 millions de dollars que le souverain consacre en grande partie au développement du pays et à l'amélioration des conditions de vie de la population. Le budget de 1959 affecte à des travaux de mise en valeur et à des ouvrages publics plus de 8 millions de dollars, au regard de près de 5 millions en 1958.

La production de pétrole brut qui s'est chiffrée à 1.48 million de tonnes en 1956 est passée à 1.58 million en 1957 et à 2.3 millions en 1958. La raffinerie de Sitra, d'une capacité de 10 millions de tonnes par année, est la troisième en importance du Moyen-Orient; une grande partie du brut vient de l'Arabie Saoudite par la voie d'un pipe-line de 34 milles de longueur. Les exportations de produits raffinés s'élèvent à près de 9 millions de

tonnes par année. La principauté bénéficie non seulement des recettes qui lui viennent directement de l'industrie du pétrole, mais aussi des sommes considérables, évaluées à quelque 17 millions de dollars, employées annuellement par les sociétés pétrolières au paiement des salaires et à des achats de produits locaux.

Les travaux actuellement projetés comprennent l'accroissement de la production d'électricité et l'électrification des villages, la construction de nouveaux édifices à l'aéroport, l'érection d'un nouveau pont et l'aménagement d'une route à deux voies entre Manama et l'usine de pétrole. Les îles de Bahrein ne possèdent guère d'industries autres que celle du pétrole. L'agriculture y occupe une place tout à fait secondaire. La culture de la tomate est celle qui réussit le mieux et le gouvernement songe à fonder un établissement de mise en boîte et de fabrication de pâte de tomate. L'archipel compte des entreprises d'embouteillage d'eaux gazeuses, de fabrication de tuiles, de lait reconstitué (à base de lait écrémé et de matières grasses du lait), de bioxyde de carbone, de chaux, de blocs de béton et de glace, ainsi que des installations pour l'entretien des moteurs à pétrole Rolls-Royce et des chantiers pour la réparation de petits navires de cabotage.

Commerce extérieur

En 1958, les importations se sont élevées à 51.7 millions de dollars, au regard de 48.5 millions en 1957. La Grande-Bretagne demeure le principal fournisseur (26 p. 100 du total); elle est suivie de l'Inde (14

p. 100), des États-Unis (11 p. 100), du Japon (7 p. 100) et des Pays-Bas (4 p. 100). Une quarantaine de pays se partagent le marché de l'archipel, où ils vendent surtout des articles ménagers dont certains appareils électriques, du riz et d'autres denrées alimentaires, des vêtements, des machines et du matériel de construction. La part du Canada est minime, nos ventes étant limitées aux fourneaux et aux lampes à pétrole, aux produits en plastique feuilleté, à l'aluminium, aux aliments en boîtes et aux pneus.

Bahrein n'exporte à proprement parler que des dérivés du pétrole. Tout le reste des expéditions consiste en réexportations et le chiffre de ce commerce a atteint 17.2 millions de dollars en 1957, 19 millions en 1958 et, d'après la statistique, il a augmenté encore quelque peu au cours des sept premiers mois de 1959. La zone franche pour le commerce de transit a été inaugurée en janvier 1958 et on achève présentement la construction au coût de 8.5 millions de dollars d'une jetée en eau profonde munie de six postes de mouillage. A l'heure actuelle, les navires doivent rester au large et décharger leurs marchandises dans des allèges. Les nouvelles installations accéléreront le déchargement des navires et stimuleront sans doute le commerce de transit qui est déjà florissant et qui comprend notamment des denrées alimentaires, des articles ménagers, du riz, du bois de construction, des machines, des cotonnades et des soieries. Les principaux clients sont la région orientale de l'Arabie Saoudite (qui achète de 60 à 70 p. 100 de toutes les expéditions), les Principautés de Trucial, Katar et l'Iran. Les produits en transit sont exempts de douane et grâce aux services d'entrepôt les marchands peuvent emmagasiner dans la zone franche des stocks en vue de répondre immédiatement aux commandes reçues des pays avoisinants. Les frais mensuels d'entrepôt sont de \$0.0436 le pied cube pour les marchandises en caisses, en ballots ou en paquets et de \$4.20

les 100 sacs pour les articles vendus dans des emballages de ce genre.

La licence d'importation n'est pas requise, sauf pour l'alcool, et les droits de douane varient de 5 à 10 p. 100, excepté dans le cas de l'alcool, du tabac et des cigarettes qui sont imposables à 15 p. 100. Les importations des sociétés pétrolières et de l'État entrent en franchise. Ce pays ne manque pas de dollars.

Possibilités de vente

A cause de la production pétrolière, l'archipel offre un important débouché qui peut être développé considérablement. Le manque de services maritimes directs entre notre pays et cette région constitue un obstacle réel, mais non insurmontable. Toutefois, les exportateurs canadiens devront s'imposer des efforts véritables pour rivaliser avec leurs concurrents sur ce marché où, de tous les facteurs, le prix est peut-être le plus important. Avec la persévérance et une étude sérieuse du marché, ils pourront sûrement accroître leurs ventes de produits alimentaires. Dans le domaine de la construction, la demande va se maintenir mais la concurrence est acharnée et pour mener à bien certaines grandes entreprises, les sociétés canadiennes devront probablement se grouper en consortiums. Les articles ménagers en papier, comme les serviettes, le papier hygiénique, les feuillets à démaquiller, etc., se vendent bien de même que les produits pharmaceutiques, les peintures, les fourneaux, les lampes et les articles électroménagers. L'archipel doit aussi importer du blé d'en dehors de la région, tout particulièrement lorsque les récoltes des pays du Moyen-Orient, fournisseurs traditionnels, sont mauvaises. Les possibilités de vendre de la farine sont assez fortes et pourvu que leurs prix soient intéressants, les exportateurs canadiens devraient obtenir de bons résultats. Dans le cas des demandes de soumissions du gouvernement, il est indispensable de retenir les services d'un agent exclusif de Bahrein. Les

sociétés pétrolières s'adressent de plus en plus à des représentants locaux et ici encore, il est opportun de pouvoir compter sur un excellent agent.

Un moyen de prendre pied sur ce marché, auquel quelques sociétés étrangères ont recours, est de participer à la foire annuelle de Bahrein, dont la quatrième a eu lieu du 31 mars au 7 avril; une société canadienne y avait un stand. Jusqu'ici, seules les maisons représentées par des agents de Bahrein y étaient admises mais il est probable que cette restriction sera abolie. En 1959, 40,000 personnes environ ont visité

la foire, dont un certain nombre venues de divers États du golfe Persique et de l'Arabie. Il y avait 70 stands d'une superficie globale de quelque 28,500 pieds carrés où étaient surtout exposées des marchandises britanniques.

Des visites personnelles donnent souvent en quelques jours des résultats qu'on ne saurait attendre de mois de correspondance et les exportateurs canadiens désireux de vendre dans l'archipel devraient s'organiser pour y passer au moins trois ou quatre jours lors de leur prochain voyage au Moyen-Orient. ●

Irak

Les redevances pétrolières continuent de financer les travaux d'expansion du pays et un plan quadriennal ambitieux sera bientôt mis à exécution. A la suite de faibles récoltes de céréales, l'Irak a dû importer beaucoup de blé, ce qui a accru les ventes du Canada.

M. C.-O.-R. ROUSSEAU, *Secrétaire commercial à Beyrouth.*

GUÈRE plus de dix-huit mois se sont écoulés depuis la révolution de juillet 1958 qui a renversé la monarchie hachémite du roi Faïçal II et le gouvernement de Nouri Saïd, pour y substituer un régime républicain dirigé par le général Kassem. C'est là bien peu de temps dans la vie politique d'un pays mais bien des événements se sont produits en Irak pendant cette courte période. La politique et l'économie du pays qui étaient autrefois intimement reliées à celles de l'Occident, du Royaume-Uni en particulier, ont été entièrement réorientées. Le nouveau gouvernement a dénoncé le pacte de Bagdad, rompu ses relations avec la zone sterling et rejeté l'entente intervenue avec les États-Unis en matière d'aide financière. Par contre, il a accepté un prêt de 550 millions de roubles de la Russie et conclu des accords commerciaux avec presque tous les pays d'au-delà du rideau de fer.

D'autre part, les relations du gouvernement avec l'Irak *Petroleum Company*, concessionnaire du pétrole de l'Irak, n'ont guère été modifiées et la production pétrolière se poursuit sans entraves. Les Russes ont offert un partage des bénéfices plus avantageux que celui qu'assure l'entente actuelle avec cette société, mais les autorités n'ont rien voulu changer. Elles savent en effet que la production de pétrole est futile sans marchés suffisants et que pendant longtemps encore ce sont les pays occidentaux qui constitueront le véritable débouché. Pour saisir l'importance de l'industrie pétrolière dans l'économie du pays, il suffit de se rappeler qu'en 1958 les redevances versées par la Société ont représenté 83 des 95 millions de dinars figurant au revenu budgétaire.

Avant la révolution, 70 p. 100 des redevances pétrolières étaient affectées au programme de mise en

valeur. A cause de l'augmentation des dépenses pour fins de défense (estimées en 1959 à 34.81 millions de dinars ou à près du tiers du budget total de 102.88 millions), il a fallu réduire à 50 p. 100 la proportion accordée au programme d'expansion et porter les crédits des autres postes budgétaires à 50 p. 100. Le programme actuel d'expansion qui est partiellement financé par des capitaux russes et exécuté avec le concours de nombreux spécialistes russes comprend plusieurs entreprises, dont quelques-unes avaient débuté sous l'ancien régime. Il y a lieu de mentionner en particulier:

- L'agrandissement des installations portuaires à Bassora et la construction d'un nouveau port de 4 millions de dinars à Umm Qasr.

- L'établissement d'un chantier de construction maritime à Bassora. Le ministre des Communications a récemment signé un contrat avec la société soviétique Techno-Export pour la mise en œuvre de ce chantier.

- L'amélioration du chemin de fer entre Bassora et Bagdad. Cinq spécialistes russes sont à étudier la possibilité de remplacer, au coût estimatif de 4 millions de dinars, les voies étroites par des voies à écartement régulier, ce qui permettrait aux trains de faire plus de vitesse et réduirait de moitié la durée des voyages entre ces deux villes. Un nouveau réseau sera aussi construit entre Kut et Nassiriyeh. Ces derniers travaux devraient commencer bientôt.

- L'achèvement du barrage de Derbendi Khan sous la surveillance d'une équipe d'ingénieurs-conseils yougoslaves. Ce barrage a été commencé sous l'ancien régime.

- Une étude technique du projet d'une fabrique de papier à Bassora demandée par le ministère de l'Orientation. Ce travail commencera cette année.

- Un levé de l'emplacement du nouvel aéroport de Bagdad.

Le président de la République, le général Kassem, a récemment annoncé la mise en œuvre pro-

chaine d'un plan quadriennal au coût prévu d'environ 400 millions de dinars. Les sommes ci-après ont été affectées aux divers secteurs de ce plan:

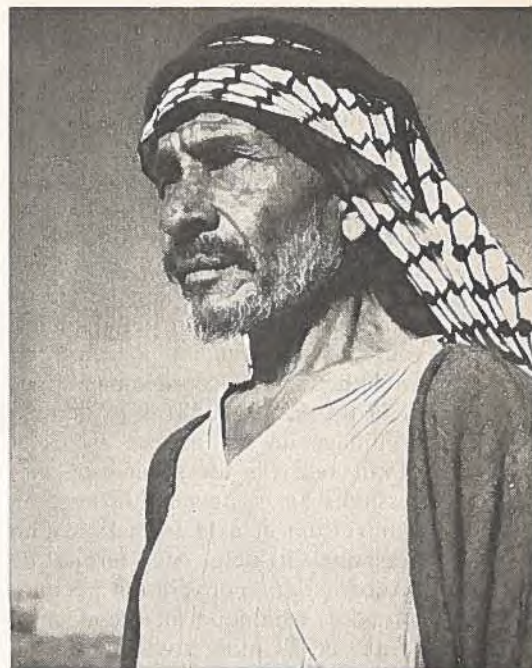
(en millions de dinars irakiens)	
Industrie pétrolière	100
Habitation	76.5
Construction en général	50.5
Agriculture	40
Industrie	38
Travaux publics	31
Hygiène publique	24.5

Divers autres projets seront mis à exécution grâce à une aide de 10 millions de dinars que fournira la Russie. On entend consacrer au plan 80 millions de dinars la première année, 143 millions la deuxième, 99 millions la troisième et 48 millions la quatrième. Les capitaux requis seront obtenus des redevances pétrolières, des réserves de l'État et de prêts étrangers.

Production pétrolière

La production pétrolière a augmenté constamment depuis la révolution pour atteindre 40 millions de tonnes l'an dernier. Le pipe-line de l'Iraq Petroleum Company entre les gisements pétrolifères du nord de l'Irak et Tripoli (Liban) a une capacité de 28 millions de tonnes par année; l'aménagement d'un autre pipe-line entre la Syrie et Tripoli portera le débit possible à 35 millions de tonnes. Dans le golfe Persique, on travaille à augmenter de 12 à 22 millions de tonnes la puissance du terminus desservant les gisements pétrolifères du sud de l'Irak en aménageant un quai en eau profonde. La production de l'Irak égale aujourd'hui celle de l'Iran et, d'après les derniers renseignements publiés, les redevances auraient atteint 90 millions de dinars irakiens en 1959.

Sans modifier l'accord irakien avec l'Iraq Petroleum Company, le général Kassem tient à accroître les recettes de l'État. Il a donc demandé à la société pétrolière d'intensifier sa production et de renoncer à ses concessions dans les régions où elle ne fait pas de travaux d'exploration, de façon que celles-ci puissent être accordées à



Irakien d'un village près de Bagdad.

d'autres sociétés intéressées. La Basra Petroleum Company, filiale de l'Iraq Petroleum Company, a abandonné certaines régions le long de la côte qui toutefois ne sont pas encore passées en d'autres mains. L'IPC continue ses travaux de recherche mais la découverte de nouveaux gisements est de plus en plus difficile.

Stimulation de l'industrie

Afin de stimuler l'établissement d'industries légères, le ministère du Commerce de l'Irak avancera, par l'entremise de la Banque industrielle, jusqu'à 80 p. 100 du coût de toute entreprise. On remarque une nouvelle tendance dans ce secteur; en effet, la Russie et les pays satellites (tout particulièrement l'Allemagne de l'Est et la Tchécoslovaquie) ont offert à l'Irak de petites industries prêtes à fonctionner. Une commission spéciale a été établie pour étudier ces offres. Elle est constituée de représentants de la Fédération des industries, de la Direction générale de l'industrie, de l'Association irakienne des producteurs de peaux et de la Commission des céréales. Cette commission a choisi 17 des 56 usines offertes par la République démocratique allemande et étudie les cent offres venues de la Tchécoslovaquie afin de

déterminer quelles usines accepter. Jusqu'ici, il s'est agi de petites entreprises, notamment des fabriques de chaussures et de produits textiles, des verreries, des usines de produits métalliques et d'accessoires électriques et des tanneries. Ces offres ont suscité beaucoup d'intérêt, tout particulièrement à cause de l'aide financière accordée par l'État. A la fin de 1959, l'Irak avait reçu l'outillage de dix de ces usines et devait recevoir les spécialistes nécessaires au montage, à la mise en exploitation et à la formation d'un personnel irakien. Aux termes de l'Accord de coopération économique et technique intervenu entre l'Irak et l'Union soviétique, une usine pour la production d'antibiotiques sera construite à Samarra sur la rive gauche du Tigre. D'autre part, une grande cordonnerie d'une capacité annuelle d'un million de paires de chaussures doit être construite à Kufa cette année.

Baisse de la production agricole

Ces deux dernières années, les récoltes de blé et d'orge ont été endommagées par la sécheresse et les sauterelles, ce qui a forcé l'Irak à importer en 1959 de grandes quantités d'orge ainsi que de blé dont le Canada a fourni 50,000 tonnes. Les importations devront se continuer cette année. Tous les changements prévus aux termes de la Loi sur la réforme agraire, qui a pour objet le morcellement des grandes propriétés des cheiks et des chefs féodaux, devraient être terminés dans cinq ans. L'été dernier, 10,000 acres des meilleures terres arables du pays ont été partagées entre 1,200 paysans. Personne ne peut posséder plus de 1,000 *donums* (600 acres) de terres irriguées ou 2,000 *donums* de terres non irriguées. Le manque de précipitation, les sauterelles et la réforme agraire sont considérés comme les principales causes des mauvaises récoltes qui ont obligé le gouvernement à importer en 1959 plus de 200,000 tonnes de blé de l'Australie, du Canada, de l'U.R.S.S. et de la Turquie. La récolte de dattes a égale-

ment été pauvre. La qualité était normale mais la quantité a été inférieure à la moyenne de 50 p. 100 dans le Sud et de 35 p. 100 dans le Centre. Ce fléchissement est imputable à des maladies, à la sécheresse, à la poussière et à des froids hâtifs.

Commerce

La statistique du commerce de 1959 n'est pas encore connue mais, en 1958, les échanges de l'Irak avec le bloc de l'Est ont été à peu près nuls. Cette année-là, les principaux fournisseurs ont été le Royaume-Uni (23.08 millions de dinars irakiens), les États-Unis (14.18), l'Allemagne de l'Ouest (12.37), le Japon (8.59) et l'Inde (1.37). Les importations, qui se sont chiffrées à 99.81 millions de dinars, ont compris notamment des textiles, du sucre, du thé, des denrées alimentaires, des produits chimiques et pharmaceutiques, des appareils électriques, du bois d'œuvre, des machines et de l'outillage, des articles en fer, des véhicules automobiles et des articles électriques. La même année, les exportations se sont élevées à 202,434,000 dinars, au regard de 128,425,000 dinars en 1957. Pour signaler l'importance du pétrole dans le commerce extérieur de l'Irak, mentionnons que les expéditions de ce produit ont représenté 185,536,000 dinars en 1958 et 113,155,000 dinars en 1957. La publication de la statistique permettra de déterminer à quel point les accords commerciaux conclus par le nouveau gouvernement avec la Russie et ses satellites ont influé sur le commerce avec les pays de l'Ouest. D'après les renseignements que nous possédons en ce moment, il y a eu une réorientation complète du commerce.

Les ventes du Canada à l'Irak, qui avaient atteint \$1,069,629 en 1957, ont fléchi à \$969,000 en 1958; cette tendance s'est maintenue jusqu'en octobre 1959 alors que des envois considérables de blé, d'une valeur de \$2,878,715, ont porté nos exportations des dix premiers mois

de l'année à \$3,613,160. Peut-être continuerons-nous à vendre du blé à l'Irak pendant quelques années encore, mais ce commerce n'a rien de permanent. Il semble plutôt que l'Irak, qui d'ordinaire exporte de l'orge et qui avait réussi en 1957 à produire tout le blé dont il avait besoin, parviendra bientôt à rétablir sa production. Au nombre des produits que le Canada vend habituellement à l'Irak, mentionnons les produits pharmaceutiques, l'aluminium, les cuisinières, le lait en poudre, les machines agricoles, les machines à laver et les garnitures de freins en amiante.

Le nouveau gouvernement de l'Irak a rompu ses liens avec la zone sterling. Il a aboli le régime des deux contingents, un pour les pays à monnaie faible et l'autre pour les pays dollars ou à monnaie forte, et l'a remplacé par un seul contingent global. Cependant, avec l'établissement du nouveau régime monétaire, les produits ont été répartis en trois catégories: les uns sont interdits, d'autres sont soumis aux règles et conditions établies par la Direction générale des importations et des exportations alors que ceux de la troisième peuvent être importés aux termes de licences qui sont accordées généreusement. A la fin d'octobre 1959, le ministre du Commerce a chargé une commission de préparer le programme des importations pour l'année 1960 à la lumière de la situation économique et des besoins de l'heure. Cette commission devait dresser une liste de produits pour le début de 1960 mais, lors de la rédaction de cet article, rien n'avait encore été annoncé.

Si la paix se maintient, le marché de l'Irak offrira de grandes possibilités de vente. De tous les pays du Moyen-Orient l'Irak est le plus riche en ressources naturelles. L'industrie du pétrole lui assure des recettes considérables; il possède d'immenses terres arables; le Tigre et l'Euphrate lui fournissent toute l'eau dont il a besoin; sa population est assez considérable et son industrie est en bonne voie d'expansion. ●

Jordanie

Les travaux de mise en valeur sont financés par l'Angleterre et les États-Unis. L'inauguration du port d'Akaba a été le principal événement de 1959. L'Angleterre, l'Allemagne occidentale et les États-Unis sont les principaux fournisseurs de la Jordanie; le Canada n'obtient encore qu'une faible part du commerce.

M. W. B. WALTON, *Secrétaire commercial adjoint à Beyrouth.*

LA Jordanie continue ses progrès économiques. En décembre dernier a eu lieu à Akaba, sur la mer Rouge, seul accès direct à la mer, l'inauguration officielle d'un nouveau port dont la construction a été financée par des crédits britanniques et exécutée par des ingénieurs britanniques et allemands. Ce port a un bassin de 520 pieds de longueur qui peut recevoir des vaisseaux de 20,000 tonneaux. Il est muni de nombreuses installations de chargement et de déchargement dernier cri ainsi que de douze réservoirs à pétrole d'une capacité globale de 16,000 tonnes. En 1958, les marchandises embarquées et débarquées au port d'Akaba ont atteint 408,000 tonnes, au regard de 147,000 seulement en 1957 et 144,000 en 1956. Les expéditions de 1958 ont compris presque exclusivement des phosphates, soit 133,000 tonnes.

Le creusage du canal de Ghor-Est est aujourd'hui en bonne voie. Cette entreprise fait partie d'un programme général destiné à permettre d'ici quatre ou cinq ans l'irrigation de 30,000 acres de terre dans la vallée du Jourdain. Récemment, le gouvernement a établi l'Administration du canal de Ghor-Est et l'a chargée de l'exécution et de la surveillance de tous les travaux.

Les installations d'essai d'extraction de la potasse sur la rive nord de la mer Morte sont maintenant terminées et l'usine principale, d'une capacité annuelle de 100,000 à 150,000 tonnes, devrait être prête à fonctionner d'ici deux ans.

On travaille aussi à accroître la production de phosphates, un des principaux produits d'exportation,

de façon à atteindre 500,000 tonnes en 1963, au regard de 320,000 en 1958. La Société des phosphates de la Jordanie a signé un accord de vente et de troc avec l'organisme Jugometal de la Yougoslavie qui établira des bureaux à l'étranger afin de stimuler les exportations de ce minéral. La Yougoslavie elle-même accroîtra ses achats, dont une partie sur une base de troc. La Jordanie a exporté, en 1958, 233,000 tonnes de phosphates et le chiffre estimatif pour 1959 était de 300,000 tonnes. Le nouveau quai de chargement de phosphates à Akaba facilitera l'expédition de ce produit.

Une raffinerie de pétrole est en voie de construction à Zerka, au nord d'Amman; elle sera alimentée par le pipe-line transarabique qui traverse la Jordanie transportant le pétrole de l'Arabie Saoudite au port libanais de Sidon. Il faudra un branchement de 30 milles dont la construction devrait commencer bientôt.

La Jordanie travaille aussi à améliorer son réseau de transport; on vient d'ouvrir une nouvelle route entre Amman et la mer Morte et une autre entre Amman et Akaba sera terminée dans un an environ. Dans le domaine des chemins de fer, on projette de prolonger la voie actuelle vers le sud jusqu'à Akaba. Cinq locomotives et 25 wagons-citernes ont été achetés grâce à des fonds obtenus sous le régime du Programme Point IV des États-Unis.

La plupart des travaux de mise en valeur sont financés au titre du Programme Point IV des États-

Unis, par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies, par les ministères du gouvernement de la Jordanie ou par la Commission d'expansion de la Jordanie. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1959, la Commission d'expansion, dont la tâche est de préparer et de coordonner un programme national d'expansion, a dépensé 3.5 millions de dinars qu'elle avait obtenus sous forme d'emprunts sans intérêt de la Grande-Bretagne. Cette somme a été affectée à la construction de routes, au reboisement, à la mise en valeur des ressources hydrauliques, à l'amélioration des moyens de formation professionnelle ainsi qu'à des programmes de crédits agricoles et industriels. Des projets à l'étude visent l'industrie de la pêche, la recherche de gisements de cuivre et de manganèse et des levés topographiques. Des recherches se poursuivent également en vue de la découverte de gisements pétrolifères.

L'agriculture est la principale source de recettes de la Jordanie; le pays exporte des fruits, des légumes et de l'huile d'olive. En 1958, par suite de la sécheresse, les récoltes ont été bien inférieures à la moyenne et les troupeaux ont été réduits. Cette année, toutefois, on

PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES

(en milliers de tonnes)

	1956	1957	1958
Blé	242	220	67
Orge	96	81	17
Tomates	52	65	74
Concombres et melons	68	109	77
Olives	72	15	52

compte sur 120,000 tonnes de blé, soit le double de la production de 1958.

Aide étrangère

La Jordanie demeure économiquement tributaire des dons et des prêts qu'elle peut obtenir des États-Unis et du Royaume-Uni. Le budget 1959-1960 prévoit des dépenses de 38.2 millions de dinars de la Jordanie*, soit de 2.7 millions de plus que l'an dernier. Le gouvernement espère obtenir 9 millions de dinars de sources nationales et le reste sous forme d'aide étrangère, notamment des États-Unis et du Royaume-Uni. La moitié des dépenses budgétaires serviront à la défense.

En décembre dernier, les recettes budgétaires reçues des États-Unis depuis le début de l'année financière, le 1^{er} avril, s'établissaient à 24 millions de dollars, au regard de 43 millions à la fin de l'année financière précédente.

Pendant la dernière année financière, le Royaume-Uni a fourni 2 millions de livres sterling sous forme d'aide budgétaire sans compter un prêt de £500,000 pour la construction d'une route à travers le désert entre Amman et Akaba. A ces divers montants s'ajoutent de l'aide militaire, des dons de blé et d'orge excédentaires à des fins de secours et l'aide reçue de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine, du Bureau d'assistance technique des Nations Unies et du Programme de coopération technique et d'aide économique, dit Point IV, des États-Unis.

Commerce extérieur

En 1958, les principaux débouchés de la Jordanie ont été la province syrienne de la République Arabe Unie, la Yougoslavie, le Liban, l'Irak, la Tchécoslovaquie, le Koweït, l'Arabie Saoudite et l'Inde. Les exportations ont compris notamment des produits agricoles et des phosphates naturels.

*1 dinar de la Jordanie=2.80 dollars américains.

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS DE LA JORDANIE

	(en milliers de dinars de la Jordanie)	
	1957	1958
R.A.U.		
(Province syrienne)	1,197.1	970.7
Yougoslavie	435.8	424.9
Liban	999.4	326.7
Irak	465.2	305.3
Tchécoslovaquie	272.0	281.7
Koweït	208.8	263.5
Arabie Saoudite	295.2	255.5
Inde	153.3	198.3
Total, autres pays compris	4,302.3	3,139.3

Du côté des fournisseurs, on remarque le Royaume-Uni, l'Allemagne occidentale, les États-Unis, la province syrienne de la République Arabe Unie et le Liban.

PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE LA JORDANIE

	(en milliers de dinars de la Jordanie)	
	1957	1958
Royaume-Uni	5,029.7	4,232.4
Allemagne occidentale	2,461.1	3,754.7
États-Unis	2,272.8	2,919.1
R.A.U.		
(Province syrienne)	1,939.6	2,815.9
Liban (réexportations à l'étranger)	2,724.8	1,978.9
Italie	1,298.2	1,402.6
Japon	1,328.1	1,372.1
Irak	658.6	1,274.4
Liban	1,590.5	1,203.9
Pays-Bas	800.8	1,194.3
R.A.U.		
(Province égyptienne)	1,175.2	1,049.8
Total, autres pays compris	30,486.2	34,028.7

Les principaux produits importés ont été le pétrole et ses dérivés, le fer, l'acier et les produits du fer et de l'acier, les céréales (y compris du blé et de la farine fournis sous les auspices de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies), les textiles et le cuir.

Les ventes canadiennes à la Jordanie se sont élevées à \$159,000 en 1958, au regard de \$98,000 en 1957. Au cours des neuf premiers mois de 1959, elles ont augmenté encore de 18 p. 100 par rapport au

chiffre de la période correspondante de 1958, atteignant \$111,000. A part les dons, les expéditions ont compris surtout des articles en résines synthétiques, de l'aluminium primaire, des pneus, des machines à laver, des cuisinières, du whisky, du bois de construction et des garnitures d'amiante pour freins. Les importations canadiennes en provenance de la Jordanie demeurent très faibles; en 1958, elles n'ont représenté que \$5,516.

Règlements d'importation

Voici la liste des produits dont l'importation est interdite et qui a été modifiée en janvier 1959. Elle comprend maintenant le ciment (sauf le ciment blanc), les cigarettes, l'arack (alcool domestique), les eaux gazeuses, le gaz carbonique ainsi que le matériel et les machines nécessaires aux nouvelles usines, à moins que le ministre de l'Économie nationale n'en recommande l'importation. Plus tard en 1959, le blé et la farine (à l'exception des dons faits sous les auspices de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies) et les voitures usagées pour fins commerciales ont été ajoutés.

La principale modification apportée aux règlements a été l'abolition de la distinction entre les produits indispensables et les produits non indispensables. Jusque-là, les importateurs ne pouvaient se procurer de devises étrangères au cours officiel pour l'achat de marchandises non indispensables. Ils devaient passer par le marché libre où le cours était un peu plus élevé. Ces restrictions visant l'achat de devises étrangères au cours officiel ont été atténuées.

En raison de la part qu'ils ont prise au financement des progrès économiques de la Jordanie, les États-Unis et le Royaume-Uni sont devenus les principaux fournisseurs du pays. Quant au Canada, ses ventes sont encore extrêmement faibles mais elles augmentent graduellement. ●

Koweït

Une vive concurrence s'exerce dans ce pays riche en ressources pétrolières. Des prix avantageux et de bons agents locaux sont indispensables à qui veut profiter de l'accroissement du commerce.

M. E. A. MAKLOUF, *Bureau du secrétaire commercial à Beyrouth.*

AU cours des dix dernières années, le Koweït est devenu, grâce à ses ressources pétrolières, le pays le plus prospère du Moyen-Orient. La production de pétrole qui était de 800,000 tonnes en 1946 a dépassé 70 millions de tonnes en 1958 et a valu aux 200,000 habitants de cette petite principauté un revenu de 415 millions de dollars. Aujourd'hui, les réserves de pétrole sont estimées à plus de 20 p. 100 de celles de tout le monde libre.

Le principal concessionnaire est la *Kuwait Oil Company*, entreprise anglo-américaine. Deux autres sociétés des États-Unis établies dans la zone neutre entre le Koweït et l'Arabie Saoudite ont extrait plus de quatre millions de tonnes de pétrole en 1958. En 1959, une société japonaise a commencé des travaux de forage le long du littoral.

Travaux projetés

Grâce au montant considérable des redevances qu'il reçoit, le Koweït est en voie de devenir un pays très moderne. En une période de temps relativement brève, il s'est doté de magnifiques écoles, de belles habitations, de grandes propriétés, d'immeubles publics et de nouvelles routes; il a installé l'éclairage fluorescent dans ses rues, construit des hôpitaux et établi des services gratuits d'hygiène et de bien-être. Le progrès continue et, non content d'améliorer l'industrie du pétrole, il prépare ou est en train d'exécuter divers projets, en particulier:

- Un port en eau profonde, de 23.5 millions de dollars, que construit une société américaine. Deux quais sont déjà terminés et les autres le seront vers le milieu de 1960.

- Une deuxième usine de distillation d'eau, d'une capacité de 1.3 million de gallons par jour; le contrat a été accordé à la société Westinghouse.

- Un aéroport international de 15 millions de dollars; l'adjudicataire est une société d'experts-conseils britanniques.

- Un hôtel du gouvernement (4 millions de dollars) et deux édifices publics (6 millions).

- Un système d'égout pour la ville de Koweït. La préparation des plans a été confiée à une société allemande.

- Un réseau de distribution d'eau.

- Une usine pour l'embouteillage du gaz.

Dans le cas des travaux de ce genre, les demandes de soumissions sont envoyées dans toutes les parties du monde mais seules les sociétés locales inscrites au Bureau de l'expansion peuvent soumettre des offres. Les entrepreneurs étrangers doivent donc avoir des associés ou des agents dans la principauté. Quelques sociétés américaines, anglaises, allemandes, autrichiennes et autres se sont déjà conformées à ce règlement. En outre, aucun étranger, particulier ou société, ne peut établir un commerce sans s'associer à des habitants du pays. Enfin, seuls des nationaux ou, avec permission, d'autres Arabes peuvent posséder des biens immobiliers.

Augmentation du commerce

Au cours de son expansion, le Koweït n'a cessé de s'intéresser à l'achat de produits étrangers. En 1958, ses importations (à l'exclusion de celles qui ont été effectuées par les sociétés pétrolières) se sont

établies à près de 200 millions de dollars ou à 25 p. 100 de plus qu'en 1957 et 100 p. 100 de plus qu'en 1955, et ont compris notamment des machines, du fer et de l'acier, des matériaux et de l'outillage de construction, des denrées alimentaires, des textiles, des vêtements et des automobiles. Le Royaume-Uni est demeuré le principal fournisseur (29 p. 100 du total) et a été suivi des États-Unis (20 p. 100), de l'Allemagne (9 p. 100), du Japon (8 p. 100) et de l'Inde (5 p. 100).

Les exportations consistent à peu près exclusivement en pétrole dont presque toute la production est vendue à l'étranger. Le Royaume-Uni, qui achète près du tiers du pétrole exporté, est le principal débouché.

Importations

A part certains produits prohibés comme les armes, les munitions et les narcotiques, et les boissons alcooliques qui sont soumises à un régime de licence, les habitants du Koweït peuvent importer librement tout ce qu'ils veulent et obtenir facilement des devises étrangères sur le marché libre. Le droit d'importation est minime, soit 4 p. 100 de la valeur C.A.F., quel que soit le produit en cause.

Possibilités de vente

Nous ne possédons pas de statistique sur le commerce du Canada avec le Koweït. Ce commerce est d'ailleurs peu considérable à cause de l'absence de service maritime direct entre les deux pays. On trouve là-bas certains produits canadiens, dont les aliments en boîtes et la farine, les feuilles de plastique, les

lampes et les fourneaux à pétrole. A la suite de faibles récoltes de céréales en Syrie et en Irak, le Canada a reçu certaines demandes de renseignements au sujet du blé et de l'orge.

La liberté du commerce, le chiffre imposant de recettes pétrolières et le relèvement constant du niveau de vie font du Koweït un marché digne d'attention. Le pays doit im-

porter tout ce dont il a besoin et, par conséquent, il offre d'intéressantes possibilités aux entreprises commerciales, de même qu'aux sociétés d'experts-conseils et aux maisons de construction. La réussite dépend de deux facteurs principaux: premièrement, les prix, qui jouent un grand rôle à cause de la forte concurrence, et, deuxièmement, les relations personnelles et la prompti-

tude à répondre aux lettres. Sous ce dernier rapport, toutefois, notons qu'une connaissance limitée des langues étrangères et des méthodes commerciales peut rendre la correspondance assez irrégulière. Les maisons canadiennes auraient tout avantage à faire suivre leurs lettres de lettres de rappel (toujours par avion) et à rendre personnellement visite à leurs clients. ●

Liban

L'année dernière a été marquée par une reprise sensible des affaires qui a eu d'heureuses répercussions sur le commerce avec le Canada. Les banques libanaises ont augmenté leur avoir en devises étrangères et il y a eu accroissement à la fois des exportations et des importations.

M. W. B. WALTON, *Secrétaire commercial adjoint à Beyrouth.*

LE Liban est maintenant revenu à des conditions économiques normales et, à moins que des événements extraordinaires ne viennent bouleverser la stabilité relative des pays avoisinants, l'avenir s'annonce assez bien sur le plan commercial. Avant d'examiner en détail la situation actuelle, peut-être y aurait-il lieu de faire un bref tour d'horizon.

Le Liban est un pays de 4,000 milles carrés et de 1.4 million d'habitants, traversé du nord au sud par une chaîne de montagnes qui sépare l'étroite plaine côtière de la Méditerranée et la magnifique et fertile vallée du Békaa. A l'est, une deuxième chaîne de montagnes sert de frontière entre le Liban et la province syrienne de la République Arabe Unie. Le Liban est borné au nord par la frontière syrienne qui se prolonge jusqu'à la Méditerranée et au sud, par l'État d'Israël.

Ressources limitées

Le Liban possède très peu de ressources naturelles. Les nombreux accidents de terrain limitent la variété et le volume de la production agricole et en augmentent les frais. Ses principaux produits sont les agrumes, les pommes, les raisins,

les olives, les poires, les pêches, les bananes et les légumes (y compris la betterave à sucre) sans compter le tabac qui occupe aussi une place importante. La pierre calcaire y est abondante et le pays possède aussi certains petits gisements de minerai de fer.

Le principal actif du Liban est sa situation géographique sur la rive est de la Méditerranée, qui en fait le carrefour de toutes les grandes voies commerciales entre l'Europe d'une part et l'Asie et l'Afrique d'autre part, et qui assure un accès relativement facile par voie de mer et par voie des airs aux matières premières et aux touristes.

Le Liban travaille sans relâche à l'amélioration de son réseau routier et les frais de transport intérieur sont assez peu coûteux. Cependant les routes vers les autres pays du Moyen-Orient laissent encore à désirer et les tarifs vers ces pays sont élevés. Les lignes de chemins de fer entre le Liban, la Syrie et la Jordanie ne conviennent qu'au transport des marchandises en vrac à bon marché.

Le Liban n'est pas un pays industrialisé. Près de la moitié de sa population vit de l'agriculture, qui

fournit le cinquième du revenu national. Certaines industries ont été créées pour mettre en valeur les ressources naturelles. Le ciment de bonne qualité obtenu des gisements de pierre calcaire a permis l'établissement d'industries secondaires pour la fabrication des produits en béton, notamment des tuyaux de drainage et des conduites d'eau ainsi que d'autres matériaux de construction comme le marbre, les carreaux, les éviers de cuisine, les accessoires de plomberie, etc.

Les tanneries libanaises apprennent près de 125,000 peaux par mois. Une industrie textile assez importante obtient son coton brut de la Syrie et de l'Égypte. Le fer, l'acier et l'aluminium importés servent à la fabrication d'ustensiles de cuisine, de meubles en métal et d'autres articles de quincaillerie. Le minerai de fer local est traité dans l'unique haut fourneau du pays.

La raffinerie de pétrole de Tripoli est alimentée en pétrole de l'Irak par le pipe-line de l'*Iraq Petroleum Company*. Celle de Sidon obtient son pétrole brut d'un second pipe-line (le Transarabique) qui s'étend des champs pétrolifères de l'Arabie Saoudite au port de Sidon.

L'industrie de la préparation des aliments a pris un essor remarquable pour répondre à la demande locale de chocolat, de biscuits, de lait, de macaroni, de boissons et ainsi de suite. Toutefois, une grande partie

des familles urbaines préfèrent les aliments d'origine étrangère, si bien que les importations dépassent en volume la production locale. Le pays compte d'autres établissements industriels, notamment des fabriques de chaussures, de vêtements, de meubles et de savon.

A l'heure actuelle, l'énergie électrique coûte cher et la production en est insuffisante. Les ouvrages d'irrigation et de production hydro-électrique sur le Litani, qui devaient être terminés au début de 1960, contribueront à la solution de ce problème.

Commerce

Presque tous les chefs d'entreprises du Liban sont des commerçants. Le commerce, dont les deux tiers consistent en opérations d'importation, de transit et d'entrepôt, fournit près du tiers du revenu. En plus d'une connaissance parfaite des techniques du métier, les commerçants libanais possèdent un excellent marché financier, des moyens de communications faciles avec le reste du monde ainsi qu'un vaste port et une zone franche à Beyrouth. La plupart des sociétés adonnées au commerce extérieur sont assez modestes mais leurs directeurs ont beaucoup de perspicacité et d'habileté pour découvrir de nouvelles possibilités commerciales.

Le marché intérieur est restreint et le revenu inégalement réparti. Près de 80 p. 100 de la population vivent du quart du revenu national. Le tiers environ des Libanais demeurent à Beyrouth ou près de cette ville et jouissent d'un pouvoir d'achat relativement élevé. Le principal débouché pour les articles ouverts se trouve donc à Beyrouth. Les autres centres commerciaux sont Tripoli et Sidon.

Le Liban compte de nombreuses banques commerciales, étrangères et locales très versées dans le financement du commerce extérieur. En général, ces institutions consentent des prêts à échéance de trois mois et, parfois, de six mois. Néanmoins, un des grands problèmes des petits importateurs est d'obtenir les fonds

nécessaires pour payer promptement les exportateurs étrangers et accorder, pour leur part, à leurs clients un crédit de 30 jours ou plus. Les fournisseurs étrangers exigent ordinairement des lettres de crédit irrévocables. Pour les marchandises durables à prix élevé comme les voitures, les machines à laver et les réfrigérateurs, l'achat par versements est devenu courant dans ce pays où la concurrence est acharnée. L'importateur a donc souvent besoin de crédit.

L'activité se maintient dans la construction, surtout d'habitations, et les consommateurs dépensent beaucoup. Les dépôts bancaires ont atteint 621 millions de livres libanaises en avril 1959, au regard de 605 millions au début de 1958. Les valeurs étrangères dans les banques libanaises sont passées de 20 millions de dollars américains seulement en 1958 à 75 millions, ce qui démontre une confiance croissante de la part des capitalistes étrangers dans la stabilité économique du Liban.

Commerce extérieur

En 1958, qui a été l'année de régression, les exportations ont représenté 127 millions de livres libanaises, soit environ 29 p. 100 de moins que le chiffre de l'année précédente (178 millions). Elles ont consisté notamment en oranges, citrons, pommes, bananes, peaux, légumes et or, vendus surtout à la province syrienne de la République Arabe Unie, au Koweït, à l'Arabie Saoudite, à la Jordanie, à la France, aux États-Unis, à l'Irak, au Royaume-Uni et à l'Union soviétique. Les pays arabes ont acheté près de 45 p. 100 des exportations libanaises et le Bloc soviétique 7½ p. 100. Au cours du premier semestre de 1959, les ventes à l'étranger se sont établies à 64 millions de livres libanaises.

En 1959, les principaux produits importés ont été l'or, le fer, l'acier et les produits de l'acier, les huiles minérales, les machines, l'outillage électrique, les véhicules et les pièces de véhicules automobiles, les céramiques et les textiles. Le montant

EXPORTATIONS LIBANAISES

(en milliers de livres du Liban)

	1957	1958
R.A.U.	33,204	23,869
Arabie Saoudite	23,498	16,027
France	7,966	8,716
Grande-Bretagne	7,599	7,275
Irak	13,349	6,654
États-Unis	6,975	6,102
Allemagne occidentale	5,604	3,814
U.R.S.S. et Bloc communiste	11,959	9,959
Autres	67,914	44,341
Total	178,068	126,757

IMPORTATIONS LIBANAISES

(en milliers de livres du Liban)

	1957	1958
Grande-Bretagne	115,196	88,481
États-Unis	81,767	71,914
R.A.U.	104,935	63,560
France	54,967	49,322
Allemagne occidentale	43,309	39,387
Italie	36,630	33,548
Arabie Saoudite	39,770	32,883
Irak	24,975	23,964
Belgique	18,061	14,915
Suède	6,573	11,807
Suisse	18,530	11,143
Pays-Bas	12,532	10,848
U.R.S.S. et Bloc communiste	24,765	16,812
Autres	84,205	80,391
Total	666,035	548,975

global a fléchi de près de 18 p. 100 par rapport à celui de 1959, soit de 666 à 549 millions de livres libanaises. Le chiffre du premier semestre de 1959 a été de 329 millions.

En 1958, les principaux fournisseurs du Liban ont été par ordre d'importance la Grande-Bretagne, les États-Unis, la République Arabe Unie (province syrienne), la France, l'Allemagne occidentale, l'Italie, l'Arabie Saoudite, l'Irak et la Belgique.

Commerce de transit

Les sommes dérivées du commerce de transit représentent une part importante du revenu du Liban.

Le climat méditerranéen de la plaine côtière du Liban est propice à la culture des agrumes dont les récoltes comptent parmi les plus importantes du pays. Nous voyons ici deux Libanaises faisant le tri des oranges après la cueillette.



Ces sommes, ajoutées aux envois de fonds de la part de Libanais vivant à l'étranger, aux recettes de l'industrie touristique et des entreprises de services, aident à combler le déficit annuel du commerce. Les opérations de transit ont subi un recul considérable en 1958; elles se sont limitées à un volume de 329,000 tonnes métriques, au regard de 587,000 tonnes l'année précédente. Comme 90 p. 100 de ce commerce se font avec la Syrie, la Jordanie et l'Irak, les restrictions subséquemment imposées par ces pays à l'égard du transport des marchandises par voie terrestre ont empêché une reprise rapide dans ce secteur de l'économie. Les pays en cause viennent de signer une entente mais il est encore trop tôt pour savoir quelles en seront les répercussions sur le transport de marchandises par le port de Beyrouth vers leurs territoires respectifs et l'Iran.

Le transport du pétrole par pipeline jusqu'à Tripoli et Sidon se maintient sans ralenti. Les redevances pétrolières ont augmenté à la suite de l'entente conclue en juin dernier entre l'*Iraq Petroleum Company* et le Liban. L'IPC paie annuellement 1,225,000 livres sterling pour le transport et le chargement du pétrole. Ce montant sera sans

doute modifié après l'achèvement d'un troisième pipe-line actuellement en voie de construction entre Tripoli et la frontière syrienne.

Commerce canado-libanais

A la suite surtout de dons considérables de farine de blé à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies, le Canada a doublé exactement en 1958 ses envois de marchandises au Liban (2.24 millions de dollars au regard de 1.12 million). L'an dernier, le montant a été de 3.42 millions. Ce dernier chiffre comprend notamment de l'aluminium primaire, des voitures de tourisme, du blé, du lait en poudre, du papier hygiénique et des préparations médicinales. Une faible récolte de blé, en Syrie, fournisseur habituel du Liban, a permis au Canada d'expédier une quantité relativement considérable de cette céréale. Au nombre des produits expédiés au Liban, on peut mentionner les fibres d'amiante ouvrées, les garnitures de freins, les machines à laver, le caoutchouc et les pneus.

En 1958, les importations canadiennes en provenance du Liban se sont élevées à \$81,000, comparativement à \$43,000 en 1957. A part les effets d'immigrants, elles ont consisté surtout en tapis d'Orient.

Pour les neuf premiers mois de 1959, le total a été légèrement inférieur à \$20,000.

Changes et importations

La livre du Liban est stable et librement convertible; sa couverture-or (77 p. 100) est plus forte que celle de la plupart des autres devises. Il n'y a aucune restriction à l'égard des devises étrangères. Le cours du marché libre est actuellement de 3.17 livres libanaises par dollar américain et de 3.30 livres libanaises par dollar canadien. Le cours officiel de 2.19 livres libanaises par dollar (américain ou canadien) n'est employé que pour calculer les droits de douane.

Sur la liste des produits dont l'importation est interdite au Liban figurent les stupéfiants, les véhicules et les moteurs de véhicules diesel, le tabac, les cigarettes et les cigares, les armes et autres matériel de guerre. La licence d'importation est requise à l'égard de quelque 34 articles, dont quelques-uns intéressent les Canadiens, notamment le blé, l'orge, l'avoine et le seigle, le lait en poudre, les poires et les pommes, les oranges, le jus de citron, les chaussures, le cuir et les meubles. Tous les autres produits peuvent être importés sans restriction.

Le Liban a aussi sa part de problèmes économiques; toutefois, il travaille avec fermeté et courage à les surmonter. Conscient des besoins du pays, le gouvernement a financé un programme visant la production d'électricité, l'établissement d'un aéroport, l'industrie de la pêche, des travaux d'irrigation, l'aménagement de routes et l'expansion industrielle.

L'industrie libanaise a doublé sa capacité de production depuis la fin des hostilités; le nombre des usines industrielles s'est accru de 50 p. 100 depuis 1949. Selon le programme d'expansion industrielle, les placements qui se chiffraient entre 300 et 350 millions de livres libanaises à la fin de 1958 devraient atteindre quelque 500 millions en 1963.

Grâce à son essor économique ainsi qu'à la demande croissante de

marchandises dans le Moyen-Orient, le Liban devient un marché intéressant que les hommes d'affaires canadiens devraient étudier très attentivement. La concurrence y est très vive mais, par contre, les besoins des industries et des consommateurs s'intensifient. Avec de l'initiative et de la persévérance, les exportateurs canadiens pourraient obtenir une part de ce marché. ●

République Arabe Unie

Région de la Syrie

Afin de parer aux difficultés causées par de mauvaises récoltes de céréales et par la faiblesse des cours du coton, les autorités ont atténué les restrictions à l'importation et réduit certains droits de douane. Le commerce l'an dernier a été marqué par une réorientation vers les pays de l'Ouest; toutefois, le Canada a perdu du terrain.

M. C.-O.-R. ROUSSEAU, *Secrétaire commercial à Beyrouth.*

DEPUIS le début de 1958, alors qu'elle s'est jointe à l'Égypte pour former la République Arabe Unie, la Syrie a perdu son rang de pays autonome et est devenue la région syrienne ou septentrionale de la R.A.U. Cette union a été considérée comme un grand pas vers l'unification du monde arabe, mais l'intégration d'une économie fortement réglementée comme celle de l'Égypte à une économie relativement libre comme celle de la Syrie a entraîné à sa suite de nombreux problèmes d'ordre économique, financier et social.

Problèmes et solutions

Ces problèmes ont été aggravés par deux mauvaises récoltes consécutives de blé et d'orge, en 1958 et en 1959, et par les faibles cours du coton qui se sont maintenus pendant les deux dernières années. Étant donné que le blé, l'orge et le coton

constituent les principales sources de devises étrangères et que le pays tire plus de la moitié du revenu national de l'agriculture, la situation est nécessairement devenue difficile. Les autorités de la R.A.U. en ont compris toute la gravité et, en octobre dernier, elles ont apporté des modifications à l'administration de la région du Nord. Le président Nasser a envoyé dans la province syrienne un représentant spécial chargé d'agir en son nom et de proposer des mesures propres à y accélérer l'exécution du programme d'expansion et à y activer la reprise des affaires. Il est encore trop tôt pour prévoir les conséquences de cette nouvelle politique mais on croit généralement qu'elle portera des fruits.

Le ministre de l'Économie a fait un relevé objectif de la situation économique. Les commerçants ont eu l'occasion d'exposer leurs griefs

et des mesures ont été prises afin d'atténuer les restrictions aux importations. Les droits de douane sur certains articles ont été réduits de 80 p. 100. Les autorités libanaises et syriennes ont entamé des négociations en vue d'améliorer les relations entre leurs pays respectifs. Des pourparlers sont également en cours entre le Liban, la Jordanie, l'Arabie Saoudite et la province de Syrie au sujet des mesures restrictives qui entravent le transport des marchandises en transit entre les quatre pays.

Le plan industriel de cinq ans, mis en œuvre en novembre 1958 surtout avec l'aide des crédits russes, est en bonne voie d'exécution. Le ministre de l'Industrie a annoncé en novembre qu'il serait probablement terminé en trois ans, soit à la fin de 1961, deux ans avant la date prévue. En plus de l'aide russe, la Syrie continue de recevoir de l'assistance financière des États-Unis. En novembre 1959, les États-Unis ont conclu avec la République Arabe Unie un accord par lequel ils se sont engagés à livrer du blé et de l'orge pour un montant de \$9,600,000 payable en livres syriennes, qui seront affectées à des travaux de mise en valeur de la Syrie. En outre, la

Banque mondiale a consenti un prêt de 10 millions de dollars pour la modernisation des réseaux de transport et de communications syriens.

Le plan quinquennal a pour principal objet de libérer la Syrie de sa dépendance de l'agriculture. Au cours de la première année (1959), 106,500,000 livres syriennes ont été consacrées à diverses entreprises industrielles dont une raffinerie de pétrole à Homs, sept minoteries, trois petites fabriques de clous, trois fabriques de chaussures en caoutchouc, six laboratoires pharmaceutiques, deux usines d'égrenage de coton, un atelier de montage d'appareils de t.s.f. et plusieurs autres petits établissements de textiles, d'articles de bonneterie, de boissons gazeuses et de préparation des aliments. D'autres entreprises seront terminées d'ici quelques mois, notamment une cimenterie à Alep, une manufacture de tapis à Damas, un atelier de montage de réfrigérateurs et de machines à laver, une usine de pasteurisation du lait, une fabrique de détersifs et une chocolaterie-biscuiterie. En 1960, plusieurs des usines textiles actuelles seront agrandies, mais l'entreprise la plus importante est sans aucun doute l'établissement d'une industrie de pâte et de papier, comprenant diverses usines d'une capacité de 20,000 tonnes de pâte à rayonne, 25,000 tonnes de papier journal et 20,000 tonnes de papier kraft par année. Deux spécialistes canadiens sont à préparer un rapport sur la quantité de bois domestique disponible pour cette industrie. D'autres projets importants inscrits au programme de l'année sont une usine d'engrais chimiques près de Homs (à l'égard de laquelle des sociétés de l'Italie, des États-Unis et de l'Allemagne occidentale ont présenté des offres) et un pipe-line de 6 pouces pour le transport du pétrole de la raffinerie de Homs à Damas et à Alep. Les dépenses prévues pour le Plan quinquennal en 1960 sont de l'ordre de 154 millions de livres syriennes; le coût global du plan est estimé à 560 millions de livres.

L'agriculture, étant la principale source de revenu de la région syrienne, a sensiblement influé sur l'orientation des placements de capitaux dans le cadre du Plan décennal d'expansion économique. Les travaux d'irrigation et d'aménagements hydro-électriques y tiennent une place très importante. En effet, des 4,500 millions de livres syriennes qui doivent être dépensées à raison de 450 millions de livres par année, 36 p. 100 environ seront affectés à l'irrigation. La superficie irriguée sera ainsi portée de 500,000 à 1,500,000 hectares et la proportion de ces terres par rapport au total des terres arables, de 7 à 27 p. 100. De la sorte, la production agricole sera accrue de 47 p. 100 et l'agriculture syrienne sera moins à la merci des éléments. Pour démontrer l'importance des conditions atmosphériques sur la production agricole, il suffit de mentionner que, selon une déclaration du ministère de la Planification, l'apport de l'agriculture au revenu national, qui avait été de 1,061 millions de livres syriennes en 1957, a fléchi en 1958, à cause de la sécheresse, à 555 millions.

Le pétrole est un autre élément dont il faut tenir compte. Jusqu'ici, la Syrie ne figure pas parmi les pays producteurs. Cependant, un gisement a été découvert dans la région de Karatchoc où quatre puits produisent environ 3,020 barils par jour. Un crédit de 10 millions de livres syriennes a été affecté au forage de quatre autres puits en 1960 afin de déterminer les possibilités commerciales de la région.

Le blé, l'orge et le coton occupent une place notable dans le commerce intérieur et extérieur de la Syrie. Aucune estimation n'a encore été faite des prochaines récoltes de blé et d'orge mais celle de coton est évaluée à 98,000 tonnes, au regard de 96,500 tonnes en 1958. Les ventes sont bonnes. Entre le début de septembre et la fin de novembre 1959, près de 50,712 tonnes ont été exportées, comparativement à 24,287 tonnes au cours de la période correspondante de 1958. Les

principaux acheteurs ont été la France (21,240 tonnes), l'U.R.S.S. (6,920), l'Italie (5,588), l'Allemagne occidentale (5,222) et le Japon (4,581). Les autorités, prévoyant un excédent de 34,000 tonnes à la fin de décembre, ont entamé avec l'Inde des négociations en vue de la vente de 100,000 balles.

Réorientation du commerce

Jusqu'en 1959, l'U.R.S.S. et ses satellites ont occupé une place de plus en plus importante dans le commerce extérieur de la Syrie mais la statistique de 1959 indique une nouvelle orientation des échanges. Au cours des six premiers mois de l'année, les importations en provenance du Bloc communiste n'ont représenté que 40 millions de livres syriennes sur un total de 320 millions, tandis que les achats dans les pays occidentaux se sont élevés à 175.5 millions. Du côté des exportations, les ventes aux pays du Bloc communiste (23 millions de livres) n'ont atteint que 12 p. 100 du total, au regard de 46 p. 100 (85 millions) aux pays de l'Ouest.

Le tableau ci-après indique l'état de la balance commerciale de la province syrienne au cours des quatre dernières années; on notera pour l'année 1958 et le premier semestre de 1959 un déficit considérable imputable à la diminution des exportations syriennes de céréales et à l'augmentation des importations de produits requis pour l'exécution de divers programmes de mise en valeur.

	Exp. (en millions de livres syriennes)	Imp. (en millions de livres syriennes)	Bal.
1956	516	719	-203
1957	548	616	-68
1958	420	730	-310
1959 (janv. à juin)	186	320	-134

Les principaux fournisseurs de la Syrie sont l'Allemagne de l'Ouest, la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, les Pays-Bas, la Belgique, le Liban, l'Italie, l'U.R.S.S., le Japon et l'Autriche, et ses principaux clients, le Liban, la France, les États-Unis, l'Arabie Saoudite, la Jordanie, le Royaume-Uni, la Tchécoslovaquie, l'Irak, le Koweït et l'U.R.S.S. Le commerce entre la

province égyptienne et la province syrienne n'est pas encore entièrement libre de droits et en 1959 il s'est soldé à l'avantage de la province syrienne. En 1958, les ventes de l'Égypte en Syrie s'étaient établies à 25.5 millions de livres syriennes et les ventes de la Syrie à l'Égypte à 16.5 millions, laissant un solde de 9 millions de livres en faveur de l'Égypte. Au cours des neuf premiers mois de 1959, la balance a été également de 9 millions de livres, mais, cette fois, du côté de la province syrienne. Les principaux produits vendus par la Syrie à l'Égypte sont les oignons, les pommes, les noix (y compris les pistaches et les amandes), les abricots, les contre-plaques, les tissus de rayonne, les lainages, les bas et chaussettes de nylon, et les robes en fibres synthétiques. La Syrie importe de l'Égypte des pommes de terre, du riz, des dérivés du pétrole, des fibres de rayonne, des filés de coton, des tissus de coton, etc.

Commerce avec le Canada

Nos échanges commerciaux avec la Syrie se soldent ordinairement en notre faveur. En 1957, le commerce entre les deux pays s'est établi à 1.05 million de dollars et nous a valu un excédent de \$570,133; en 1958, notre solde favorable a été de \$583,664 sur un montant global de \$989,000. Au cours des neuf premiers mois de 1959, la balance des échanges est restée de notre côté, mais le total a sensiblement diminué. En effet, à la fin de septembre, nos exportations n'atteignaient que \$280,905 et nos importations, \$55,723. Les seuls produits de quelque importance achetés par le Canada sont les bourres de coton et le tabac non écoté. Nos ventes comprennent surtout des pneus, des machines agricoles, des produits pharmaceutiques, des plaques et des feuilles d'acier, des boulons et des écrous, de l'huile de lin et de graines de lin, du bois de sapin de Douglas, des vêtements usagés et des chiffons. Autrefois, la Syrie était un bon débouché pour les machines agricoles; cependant, par suite des mauvaises

récoltes, les achats de ces machines au Canada ont été à peu près nuls au cours des deux dernières années.

Restrictions au commerce

A la suite de son union avec l'Égypte, la Syrie a accru ses restrictions au commerce au point qu'il est devenu à peu près impossible d'obtenir des licences pour l'importation d'un grand nombre de produits considérés comme articles de luxe. Les commerçants ont vu là une des causes du marasme commercial et les Chambres de commerce de Damas et d'Alep ont protesté vigoureusement auprès du représentant de Nasser. Les autorités ont alors consenti à réduire de 80 p. 100 les droits de douane à l'égard de certains produits de con-

sommation, dont le beurre, le fromage, la viande, le poisson, les films, les cosmétiques, les parfums, les disques et les phonographes. D'autres articles comme la gomme à mâcher, les fleurs, etc., classés parmi les produits de luxe, ont été rayés de la liste des importations interdites; les restrictions à l'importation des montres et des lainages ont été atténuées. Toutefois, aucun article ne peut être importé en Syrie sans licence.

La Syrie traverse une période difficile, mais grâce à l'essor que prennent son industrie et son agriculture et au relèvement du niveau de vie de la population qui en résultera, le pays devrait offrir un débouché intéressant pour un bon nombre de produits de consommation. ●

Iran

Malgré une augmentation de la production et des recettes pétrolières, le commerce a été entravé par un fléchissement des réserves de devises étrangères et la mise à exécution des programmes d'expansion retardée faute de capitaux. Le Canada a accru ses ventes de marchandises l'an dernier, mais la demande de services d'ingénieurs et d'outillage a diminué. Des restrictions seront probablement imposées aux importations.

M. A. B. BRODIE, *Conseiller commercial à Téhéran.**

LA situation commerciale de l'Iran s'est quelque peu améliorée et, effectivement, elle est meilleure qu'on ne l'avait d'abord prévu. Selon une récente déclaration officielle, les recettes pétrolières qui, de l'avis de plusieurs, devaient fléchir de plus de 20 millions de dollars l'an dernier, ont au contraire enregistré une augmentation notable et surprenante de quelque 4 millions de livres sterling. Les importations demeurent considérables et il se peut qu'à la lumière de la statistique définitive publiée à la fin de la présente année iranienne (20 mars 1960), il faille renforcer les restrictions afin de réduire les achats un peu trop généreux d'ar-

ticles de luxe. L'avoir en devises étrangères (l'or non compris) s'établit à moins de 80 millions de dollars. L'Organisation du second programme septennal manque de capitaux pour mettre à exécution ses divers programmes industriels et sociaux. De fait, la situation est si grave que certains projets, y compris celui de l'achat d'outillage agricole par l'entremise du Bongah agricole de l'Organisation du programme, ont dû être abandonnés tout à fait.

*L'auteur tient à remercier M. W. Van Vliet, conseiller commercial suppléant en Iran, qui, pendant son congé, l'a aidé à rédiger cet article.

En dépit d'une baisse marquée du prix mondial du pétrole, la production iranienne de brut, qui a atteint 44,677,000 tonnes fortes en 1959 (quelque 12 p. 100 de plus que l'année précédente), a valu au pays des redevances de 92 millions de livres sterling, comparativement à 88.2 millions en 1958. La production de pétrole raffiné a atteint, l'an dernier, 15.4 millions de tonnes fortes. Il est fort possible que certains autres paiements importants effectués en devises étrangères par les sociétés exploitantes aient porté le chiffre global des redevances et des devises étrangères versées par ces sociétés à un chiffre supérieur à celui de l'année précédente qui s'était établi à 114,750,000 livres sterling.

S'il est vrai que la politique commerciale future de l'Iran doit rester étroitement liée au prix du pétrole, il est à noter que les Iraniens s'intéressent de plus en plus à l'exportation d'autres produits, comme les minéraux, les fruits et les noix déshydratés, les tapis, les peaux et les enveloppes. Toutefois, jusqu'ici le volume de ces exportations n'a pas été consolant et, l'an dernier, il a représenté une valeur d'à peine 88 millions de dollars. L'accroissement du marché domestique, surtout des denrées alimentaires, a contribué à

cet état de choses mais la cause principale est le fait que la qualité et le prix des produits iraniens ne sont pas comparables à ceux des produits d'autres sources. L'industrie des minéraux est probablement celle qui offrira à la longue les meilleures perspectives et d'aucuns sont d'avis que les ressources ont été à peine effleurées. Le pays possède des gisements considérables de minerai de fer et de chromite de haute qualité, de barytine, de plomb et de zinc. Afin de stimuler l'industrie extractive, le gouvernement a récemment établi un décret exemptant les sociétés minières des impôts pour une période de cinq ans. Les autorités ont également pris des mesures en vue d'accroître les exportations en général; ces mesures comprennent:

- L'établissement d'un bureau de normalisation en vue d'améliorer la qualité et d'assurer une bonne classification des produits exportés;
- Le versement de subventions au titre des frais de transport aux exportateurs de certains produits;
- L'amélioration, quant aux montants et aux échéances, des conditions de prêts destinés au financement des exportations.

Suit un tableau des principaux produits exportés par l'Iran, à l'exclusion du pétrole:

	Pourcentage des exportations globales
Coton brut	18.5
Tapis	16.7
Fruits	19.4
Peaux	5.7
Laine	8.9
Enveloppes	2.3
Minéraux	3.5
Graines oléagineuses	0.9
Autres	24.1
Total	100.0

L'Europe occidentale demeure toujours le principal débouché pour les produits iraniens, le pétrole compris. L'an dernier, l'Allemagne occidentale, les États-Unis et le Royaume-Uni ont acheté près de 45 p. 100 des exportations iraniennes (à l'exclusion du pétrole). La part de l'U.R.S.S., quoique bien inférieure, est quand même de 11 p. 100. Le Canada achète des quantités importantes de certains produits énumérés plus haut mais c'est seulement dans le cas des dattes que l'Iran est son premier fournisseur. L'Iran pourrait donc accroître considérablement ses exportations vers le Canada qui, actuellement, n'atteignent pas un million de dollars (le pétrole non compris).

Exportations canadiennes

Les ventes canadiennes à l'Iran sont encore faibles mais elles progressent. Elles comprennent une

Dans une rue de Téhéran, un vieil Iranien et ses deux ânes ne semblent pas impressionnés par la circulation automobile ni par cet autobus Mercedes-Benz qui tente de les doubler. A l'arrière, à gauche, la Banque commerciale d'Iran.



assez grande variété de produits, en particulier, des biens de consommation autres que les produits alimentaires, des pièces ouvrées, des machines agricoles ainsi que des matières brutes et mi-ouvrées destinées à l'industrie iranienne. L'an dernier, elles se sont établies à 2.25 millions de dollars, comparative-ment à 1.65 million en 1958.

Jusqu'ici aucune maison canadienne d'ingénieurs n'a obtenu de contrat dans le cadre du Programme septennal d'un milliard de dollars; effectivement, aucune n'a même obtenu de sous-traité de quelque importance pour la fourniture d'outillage. Cependant, lorsque l'industrialisation aura pris plus d'ampleur et que le financement des entreprises projetées sera assuré, les Canadiens en mesure de rivaliser du point de vue des prix et des conditions de paiement avec leurs concurrents européens trouveront là des débouchés. Récemment, la Banque mondiale a consenti un prêt de 42 millions de dollars pour le financement de l'entreprise tant controversée de la rivière Dez. Toutefois,

l'Iran aura besoin de bien d'autres millions pour mener à bien les travaux d'irrigation et de transmission et les projets industriels compris dans cette entreprise. Le gouvernement arrivera difficilement à faire face à ces nouvelles obligations. Au cours de la prochaine année iranienne, il devra verser à diverses institutions et à des particuliers près de 70 millions de dollars au titre des intérêts et des remboursements de principal.

L'an dernier, les autorités ont eu tendance à résilier les contrats d'experts-conseils étrangers plutôt qu'à les renouveler ou à en adjuger de nouveaux.

On prépare déjà les lois relatives au troisième programme septennal qui sera établi dès la fin du deuxième en septembre 1962. Il est encore trop tôt pour dire si le nouveau programme offrira des occasions aux maisons canadiennes et malheureusement, dans le cadre du présent programme, ces occasions deviennent de plus en plus rares.

Il faudrait être un fameux prophète pour dire quelle sera la poli-

tique commerciale de l'Iran dans dix mois. Le nouveau ministre du Commerce, qui a assumé ses fonctions le 31 janvier 1960, devra prendre des décisions qui n'auront peut-être pas l'heur de plaire à tous les importateurs et même à beaucoup de consommateurs. Il devra diminuer les importations de certains articles de luxe ou de demi-luxe et, pour cela, imposer des restrictions sous forme de contingents, relever les droits de douane ou l'impôt sur les bénéfices commerciaux. Certains prévoient que le Ministre choisira cette dernière mesure et que celle-ci assurera les résultats désirés tout en laissant la porte partiellement ouverte aux importations d'articles de luxe. Comme plusieurs produits, dont la liste s'allonge sans cesse, sont maintenant fabriqués en Iran, les maisons canadiennes peuvent s'attendre à l'imposition de droits protecteurs de plus en plus nombreux. Ces mesures de protection encourageront peut-être les maisons canadiennes à fabriquer certains de leurs produits sur place.

Règlements visant les importations et les changes au Moyen-Orient

Nous donnons ci-après un résumé des règlements visant les importations et les changes en vigueur dans les pays du Moyen-Orient dont il est question dans le présent numéro.

ARABIE SAOUDITE

Le 1^{er} janvier 1960, la valeur au pair du rial de l'Arabie Saoudite a été portée au nouveau cours officiel de 4.50 par dollar des États-Unis. En même temps, toutes les licences d'importation et tous les permis d'obtenir des devises ont été annulés et le paiement

de toutes les importations de même que les virements de devises ont été entièrement libérés. Dans les cas où des lettres irrévocables de crédit ont été établies sous le régime de licences d'importation antérieures à la publication de la nouvelle loi, ces licences demeurent valables à l'ancien cours officiel. Les seules restrictions encore en vigueur s'appliquent à la réexport-

tation de marchandises importées à l'aide de subventions de l'État. L'importation de quelques articles est encore interdite.

BAHREIN

Il n'y a pas de régime de licence ni de contingents aux îles de Bahrein mais l'importation de certains articles, comme les armes à feu et les munitions, est interdite. Les devises sont vendues librement aux résidents de la région du golfe Persique et les acheteurs peuvent employer la monnaie locale pour payer les traites tirées sur eux. L'offre de devises étant suffisante sur le marché libre, le bureau local du contrôle des changes ne recommande la remise de devises officielles que dans des cas extraordinaires.

IRAK

Aux termes des règlements entrés en vigueur le 21 mars 1959, tous les produits importés en Irak, sauf les échantillons commerciaux dont la valeur ne dépasse pas 50 dinars irakiens, sont assujettis à une licence d'importation. Les licences doivent être obtenues du ministère des Approvisionnements avant la confirmation des commandes à l'étranger. Les exportateurs doivent s'assurer, avant d'expédier les marchandises, que cette exigence a été remplie car, sans licence, les devises ne seront pas accordées. Les importations sont soumises à un contingent général dont chaque importateur reçoit une part à condition qu'il ait été classifié et qu'il possède un carnet d'identité. Les licences sont valables pendant douze mois et la lettre de crédit doit être établie par une banque autorisée au cours de cette période, autrement la licence est automatiquement annulée. Tous les ventes et achats de devises étrangères doivent être faits par des négociants licenciés ou des banques agréées et être préalablement approuvés par la Banque Centrale de l'Irak.

IRAN

Sauf certains articles énumérés dont l'importation n'est pas autorisée ou est interdite, la plupart des produits sont admis pourvu que les devises nécessaires à leur paiement aient été achetées d'une banque autorisée. Exceptionnellement, certains articles non autorisés peuvent être importés. Les autorités ont établi un contingent général qui peut être accru s'il est estimé insuffisant pourvu qu'il y ait assez de devises étrangères. Des règlements spéciaux régissent les importations financées par l'ACI. A l'arrivée des marchandises à la frontière iranienne, une licence d'importation est exigée pour le dédouanement, mais celle-ci est accordée automatiquement sur présentation d'une preuve d'achat des devises nécessaires à une banque autorisée. Les règlements en vigueur exigent que toutes les marchandises importées aux termes de crédits documentaires soient assurées auprès de sociétés d'assurance officiellement inscrites en Iran. La Banque Melli Iran est chargée de la réglementation des devises et de la

surveillance de toutes les opérations de change. Ces opérations sont restreintes aux banques spécialement autorisées.

ISRAËL

La licence est exigée pour la plupart des produits, sauf dans le cas des achats directs du gouvernement, des effets personnels des voyageurs et de certains cadeaux. La licence d'importation constitue une autorisation d'acheter des devises étrangères. L'importateur doit, au moment de l'approbation de la licence, déposer un certain pourcentage de la valeur des marchandises en cause; cette somme lui est remboursée lors de l'établissement de la lettre de crédit. La présentation de la licence à une banque autorisée permet d'obtenir les devises étrangères requises. En général, la priorité est accordée aux marchandises indispensables. La période de validité des licences varie selon la date prévue de l'arrivée des marchandises. Celles-ci peuvent être dédouanées après l'expiration de la licence pourvu qu'il soit prouvé qu'elles ont quitté le pays d'origine alors que la licence était encore en vigueur. Les produits non visés par une licence d'importation peuvent être confisqués à leur arrivée en Israël.

JORDANIE

La licence d'importation et le permis d'obtenir des devises sont exigés à l'égard de tous les produits, sauf s'ils viennent de pays arabes voisins ou représentent une somme de moins de 50 dinars jordaniens. En outre, certains articles sont interdits. Les exigences ci-dessus s'appliquent sans exception dans le cas des importations sous le régime d'une lettre de crédit documentaire. La licence d'importation est délivrée par le Département des importations et des exportations du ministère du Commerce et de la Douane; elle est valide pendant six mois et peut être prorogée pour des raisons suffisantes. Une licence d'importation comprend l'autorisation d'obtenir les devises nécessaires mais la demande de devises doit être faite immédiatement. La licence autorise l'ouverture de crédits documentaires jusqu'à 45 jours à compter de la date de sa délivrance. Dans tous les cas, l'importateur doit obtenir un permis du régisseur des changes avant d'être admis à acheter des devises au taux officiel. Les marchandises doivent arriver en Jordanie au plus tard un mois après l'expiration de la licence.

KOWEÏT

Aucune licence d'importation n'est requise et seuls un petit nombre de produits sont interdits. Il n'y a non plus aucune restriction aux importations de produits dollars et les devises sont obtenues sur le marché libre. L'offre étant généralement suffisante, les devises sont habituellement livrées sans délai. Il ne faut pas cependant s'attendre au paiement des comptes sur présentation de la facture, car les marchands ont l'habitude d'attendre l'arrivée de la marchandise.

LIBAN

Sauf le cas de certains produits énumérés, à l'égard desquels une commande ferme ne peut être passée avant qu'une licence soit obtenue, les importations sont en général libres de toutes restrictions et de toutes formalités. Toutefois, quelques articles sont interdits. Les devises nécessaires au paiement sont obtenues sur le marché libre. Toutes les opérations de change, sauf quelques opérations gouvernementales comme la perception des droits de douane, se font au cours du marché libre. Aucune restriction ne s'applique aux virements et aux remises quelle que soit la monnaie en cause.

RÉPUBLIQUE ARABE UNIE (Région de l'Égypte)

Tous les produits sont assujettis à des licences d'importation qui sont valides pour deux mois et peuvent être renouvelées. En général, les importateurs demandent des licences tous les six mois. Chaque licence porte une note au sujet du mode de paiement et autorise l'importateur à acheter les dollars requis. Les marchandises doivent être expédiées et arriver en Égypte avant l'expiration de la licence. À leur arrivée en Égypte, les marchandises importées sans licence sont confisquées ou bien l'importateur doit payer une amende.

RÉPUBLIQUE ARABE UNIE (Région de la Syrie)

Les importations sont assujetties à un régime de licences. Toutefois, les autorités ont établi des listes de produits dont les uns sont interdits et les autres ne sont pas soumis à la licence. Un droit de 2 p. 100 *ad valorem* est exigé à l'égard de toutes les importations autorisées. Les licences sont valides pour une période de quatre mois et ne peuvent être renouvelées à moins que l'importateur ne prouve que les marchandises ont été expédiées avant la date d'expiration. Pour un nombre considérable de marchandises, le seul port d'entrée autorisé est celui de Lattaquié. Il n'est pas nécessaire d'obtenir de permis de devises étrangères avant de payer les traites en dollars. Les importateurs syriens acquittent généralement les traites documentaires à l'arrivée des produits plutôt qu'à la réception des traites. Le taux d'achat officiel de 2.19 livres syriennes par dollar des États-Unis n'est plus en vigueur et le taux de vente officiel de 2.21 livres syriennes par dollar des États-Unis s'applique seulement aux importations de pétrole et à la vente de devises nécessaires au règlement de contrats passés avec le gouvernement syrien. Les devises nécessaires à toutes les autres opérations peuvent être obtenues librement aux cours du marché libre.

SOUDAN

Depuis le 15 juillet 1959, un certain nombre de produits peuvent être importés librement sous le régime d'une licence générale automatique. Toutes les autres

marchandises sont assujetties à des licences délivrées par le ministère du Commerce, de l'Industrie et des Approvisionnements. Pour que celles-ci deviennent opérantes, le ministère des Finances et du Contrôle des devises économiques doit y apposer une inscription autorisant l'obtention des devises et un négociant autorisé doit attester que les devises ont été accordées. En d'autres termes, les devises doivent être délivrées par un négociant autorisé et la licence doit porter une inscription en ce sens avant d'être présentée aux autorités pour le dédouanement des marchandises. Les licences d'importation sont valides pendant trois mois mais peuvent être prorogées. Les marchandises importées sans licence peuvent être confisquées à leur arrivée ou rendre l'importateur passible d'une amende.

TURQUIE

Les règlements actuels en matière d'importation ont été annoncés le 3 août 1959 en même temps que le troisième contingent global; un quatrième contingent a été établi le 16 février 1960 (voir page ??). Par application de ces règlements, les autorités ont dressé quatre listes de produits. Les produits du premier groupe peuvent être importés sans licence ni dépôt préalable; l'importateur demande les devises directement à la Banque Centrale. Pour les produits énumérés dans la deuxième liste, les devises sont attribuées au moyen d'un régime d'allocation automatique d'après lequel les importateurs obtiennent un certificat d'indispensabilité du ministère ou du service gouvernemental compétent. Les marchandises qui figurent sur la troisième liste peuvent être importées à des conditions de crédit bien déterminées. Enfin, la quatrième liste vise les produits assujettis à un contingent d'importation; dans ce cas, les importateurs doivent demander la permission d'importer à la Banque Centrale. Au cours des deux mois qui suivent l'annonce d'un contingent, les importateurs peuvent s'adresser à la Banque Centrale afin d'obtenir un maximum de 15 p. 100 de ce contingent, moyennant un dépôt en espèces de 10 p. 100. La Banque Centrale attribue des contingents en envoyant une lettre-avis valable pour un mois et l'importateur n'a que ce laps de temps pour demander une licence d'importation. Si les marchandises sont payées au moyen d'une lettre de crédit, l'importateur doit déposer le solde du montant indiqué dans la lettre-avis et faire une demande de transfert, après quoi la licence d'importation sera accordée. La durée des licences d'importation est de six mois à compter de la date de délivrance et les marchandises doivent être dédouanées au cours de cette période. Le paiement au comptant contre documents est permis mais dans ce cas-là l'importateur doit faire un dépôt supplémentaire de 50 p. 100.

Direction des relations commerciales internationales.

SERVICES MARITIMES ENTRE LE CANADA ET LE MOYEN-ORIENT

POINT DE DÉPART

Côte du Pacifique

Grands Lacs

Saint-Laurent et Atlantique

DESTINATION

Arabie Saoudite	Java Pacific and Hoegh Lines	Crescent Line Orient Mid-East Lines	Blue Funnel Java New York Line Canada India Pakistan Line Crescent Line Orient Mid-East Lines
Bahreïn	Java Pacific and Hoegh Lines	Crescent Line	Crescent Line
Chypre		Zim-Israel America Lines	Zim-Israel America Lines
Irak	Java Pacific and Hoegh Lines	Crescent Line	Crescent Line
Iran	Java Pacific and Hoegh Lines	Crescent Line Orient Mid-East Lines	Crescent Line Orient Mid-East Lines
Israël		Zim-Israel America Lines	Zim-Israel America Lines
Jordanie		<i>Par Beyrouth ou Lattaquié:</i> Canada Levant Line Concordia Line Ellerman-Fabre Line Niagara Line	<i>Par Beyrouth ou Lattaquié:</i> Canada Levant Line Concordia Line Ellerman-Fabre Line Niagara Line
Koweït	Java Pacific and Hoegh Lines	Crescent Line Orient Mid-East Line	Crescent Line Orient Mid-East Lines
Liban		Canada Levant Line Concordia Line Ellerman-Fabre Line Niagara Line	Canada Levant Line Concordia Line Ellerman-Fabre Line Niagara Line
République Arabe Unie	Nedlloyd Line	Canada Levant Line Concordia Line Crescent Line Ellerman-Fabre Line Niagara Line	Blue Funnel Java New York Line Canada India Pakistan Line Canada Levant Line Concordia Line Crescent Line Ellerman-Fabre Line Niagara Line

Soudan

Turquie States Marine Lines

Crescent Line

American Export Lines
Canada Levant Line
Concordia Line
Ellerman-Fabre Line
Niagara Line
Zim-Israel America Lines

Blue Funnel Java
New York Line
Crescent Line

American Export Lines
Canada Levant Line
Concordia Line
Ellerman-Fabre Line
Niagara Line
Zim-Israel America Lines

Sociétés maritimes

American Export Lines
Blue Funnel Java New York Line
Canada India Pakistan Line
Canada Levant Line

Concordia Line
Crescent Line
Ellerman-Fabre Line

Java Pacific and Hoegh Lines
Nedlloyd Line
Niagara Line
Orient Mid-East Lines
States Marine Lines
Zim-Israel America Lines

Agents

Moore McCormack Lines, Montréal
Cunard Steam-Ship Co. Ltd., Montréal
McLean Kennedy Ltd., Montréal
Federal Commerce and Navigation Co. Ltd.,
Montréal
Canadian Overseas Shipping Ltd., Montréal
March Shipping Agency Ltd., Montréal
McLean Kennedy Ltd., Montréal
Saguenay Shipping Ltd., Montréal
Dingwall Cotts and Co. Ltd., Vancouver
Dingwall Cotts and Co. Ltd., Vancouver
Canadian Overseas Shipping Ltd., Montréal
North American Shippings Agency Ltd., Montréal
Pacific Marine Freighters Ltd., Vancouver
March Shipping Agency Ltd., Montréal



Règlements

douaniers et commerciaux

Accord commercial canado-australien

LE 12 février, le ministre du Commerce, l'hon. Gordon Churchill, a annoncé la signature d'un nouvel accord de commerce avec l'Australie. Il a déclaré que le gouvernement demanderait, au cours de la présente session, l'assentiment du Parlement à ce document qui entrera en vigueur dès qu'il sera ratifié par les deux pays.

Le premier accord commercial entre le Canada et l'Australie a été signé en 1925 et il a été remplacé par un deuxième en 1931. Depuis lors, la situation commerciale et les droits douaniers des deux pays ont beaucoup changé. A la Conférence commerciale et économique du Commonwealth, tenue à Montréal en septembre 1958, il avait été convenu entre les deux

gouvernements de réviser l'accord de 1931 afin d'en faire un instrument mieux approprié à l'accroissement de nos échanges commerciaux. Le nouveau texte résulte de négociations tenues à Canberra en mars et avril 1959 et dirigées, du côté canadien, par feu John H. English, alors sous-ministre du Commerce.

L'Australie assure aux exportateurs canadiens de nouvelles garanties douanières et un accès plus facile à son marché. Le tarif de préférence britannique continuera de s'appliquer à la plupart des produits canadiens. L'Australie fait en outre d'importantes concessions. Elle consolide par exemple le tarif actuel (droits très bas ou admission en franchise) à l'égard de divers produits d'intérêt particulier pour le Canada, comme le saumon et les sardines en boîtes, les boyaux à saucisses, les aiguilles de machines à tricoter, les

machines de bureau, certains produits chimiques, les feutres pour machines à fabriquer le papier et l'amiante. Rien de tel n'était prévu dans l'accord de 1931. Un autre avantage réside dans la consolidation de la marge de préférence (écart entre le tarif australien de la nation la plus favorisée et le tarif de préférence britannique) à l'égard de la plupart des produits intéressant le Canada; aux termes de l'ancien accord, cette marge n'était garantie que dans un petit nombre de cas. Enfin, l'Australie s'engage à maintenir intégralement la préférence à l'égard de certains articles qui en bénéficient actuellement, comme les éléments et les pièces de véhicules à moteur. Rien dans l'accord de 1931 n'obligeait l'Australie à accorder au Canada le même degré de préférence qu'au Royaume-Uni.

De nouvelles dispositions prévoient des consultations dans le cas où l'Australie songerait à suspendre provisoirement par des mesures administratives (règlements ministériels) les marges de préférence. Dans le passé, des suspensions de ce genre à l'égard de l'aluminium, du papier journal et de produits chimiques se sont prolongées et ont privé des fournisseurs canadiens de leurs avantages douaniers.

De son côté, le Canada s'engage à ne pas relever ses droits, actuellement très bas, et à ne pas réduire la marge de préférence à l'égard d'un grand nombre de produits de l'Australie. Il doit aussi maintenir le régime de préférence britannique dans le cas de tous les articles non énumérés à l'Annexe. Enfin, il assure l'entrée en franchise de plusieurs autres produits australiens, notamment la laine brute, les boyaux à saucisses nettoyés et les peaux de moutons brutes.

Les deux gouvernements se sont entendus sur un mode de consultations. A cette fin, deux comités permanents de hauts fonctionnaires, l'un à Ottawa et l'autre à Canberra, se réuniront de temps à autre. Des entretiens ont eu lieu à propos des restrictions quantitatives. Les deux pays sont convenus de se consulter au sujet de ces restrictions.

L'importance de l'accord ressort du volume du commerce entre les deux pays. En 1959, l'Australie a été le troisième débouché du Canada dans le Commonwealth et le septième dans le monde entier. Ses achats ont atteint 50 millions de dollars, ou deux millions de plus qu'en 1958, et ont compris du tabac, du saumon et des sardines en boîtes, des boyaux à saucisses, du bois de construction, de la pâte de bois, du papier journal, de l'acier, des moteurs, des machines de bureau, des véhicules automobiles, de l'aluminium, de l'amiante et du caoutchouc synthétique. De son côté, le Canada importe de l'Australie surtout du sucre, des fruits secs, des vins, des boyaux à saucisses, de la viande et de la laine pour une somme d'environ 33 millions de dollars par année.

M. Churchill s'est dit heureux des progrès considérables accomplis par l'Australie, au cours des dix-huit derniers mois en particulier, vers l'abolition de ses mesures d'exception. Le commerce, a-t-il dit, ne pourra

qu'en bénéficier. Avant la Conférence commerciale et économique du Commonwealth de 1958, l'Australie avait levé ses mesures d'exception à l'égard des biens capitaux et des appareils électriques. Plus tard, elle a fait de même pour tous les produits dollars, sauf les véhicules automobiles, certains textiles et quelques produits de consommation. Pour ce qui est des automobiles, toute distinction disparaîtra à compter du 1^{er} octobre. Le 1^{er} décembre 1959, le contingent annuel des importations australiennes a été porté de 850 à 875 millions de livres australiennes.

De l'avis du gouvernement canadien, le nouvel accord, en permettant d'accroître et de diversifier les échanges entre les deux pays, resserra les relations économiques au sein du Commonwealth.

Pour plus de renseignements au sujet de cet accord, s'adresser à la Direction des relations commerciales internationales du ministère du Commerce.

Afrique-orientale anglaise

LIBÉRATION DES IMPORTATIONS DOLLARS.

—Les règlements d'importation spéciaux qui visaient l'entrée en Ouganda, au Kenya et au Tanganyika de produits en provenance des pays dollars, dont le Canada, ont été abolis. Les tuyaux et tubes métalliques, certaines machines pour travaux publics et machines industrielles, les appareils de réfrigération et de climatisation autres que les appareils ménagers, les machines à souder, les véhicules automobiles et leurs pièces étaient au nombre des quelques produits dollars assujettis aux règlements spéciaux. Ils peuvent maintenant être importés librement de la zone dollar à la faveur de la licence générale automatique.

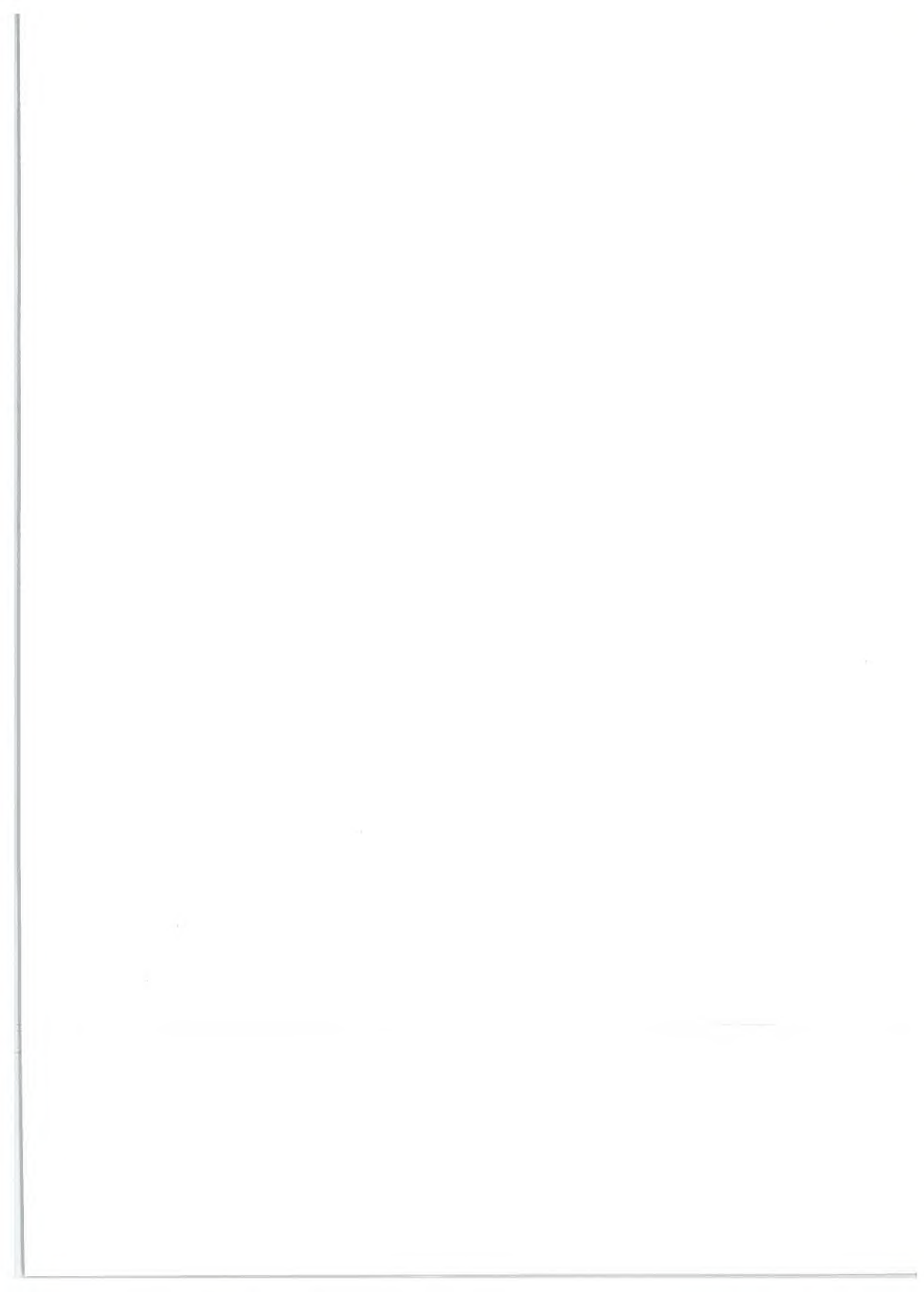
L'importation de quelques articles est encore réglementée, quelle qu'en soit l'origine. Mentionnons notamment certains produits laitiers; les cotonnades; les minerais d'argent et de platine; certains bijoux; les armes à feu et les munitions; les moteurs d'avions; les véhicules automobiles d'origine nord-américaine, assemblés et (ou) partiellement fabriqués en dehors de l'Amérique du Nord; les avions et leurs pièces, les allumettes et l'or.

Italie

NOUVELLE MESURE DE LIBÉRATION D'ES IMPORTATIONS.—Le gouvernement d'Italie a annoncé l'abolition, depuis le 23 janvier, des restrictions et des licences à l'égard de certains produits dollars.

Grâce à cet adoucissement, les possibilités de vente des exportateurs canadiens sont accrues. Cependant, la réglementation des importations est maintenue à l'égard de certains produits que le Canada vend à l'Italie, comme le blé, les céréales, les graines oléagineuses, l'aluminium, plusieurs produits chimiques et des machines de différents genres.

On peut obtenir des renseignements au sujet du régime tarifaire qui s'applique à des articles particuliers en s'adressant à la Direction des relations commerciales internationales.



L'Imprimeur de la Reine
OTTAWA

En cas de non-livraison renvoyer à:
L'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Canada

